• Montréal jeudi 14 juillet 2005 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 258 66 pages 5 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

« *Il n'y a eu aucun gagnant dans cette histoire, tout le monde a perdu ; moi, je sais que j'ai perdu huit millions de dollars…* »

— Martin Brodeur



SAKU KOIVU
PHOTO REUTERS

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
Une victoire à la Pyrrhus
PAGE **A2**

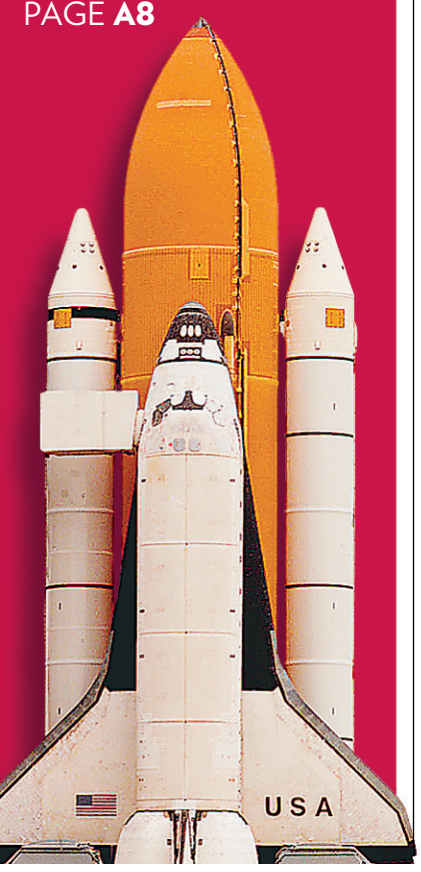
RÉJEAN TREMBLAY
Des abonnements à rabais ?
PAGE **A5**

LE CANADIEN
UNE CHANCE (SUR 48…) DE CHOISIR SIDNEY CROSBY
PAGE **A6**

DE RETOUR SUR LA GLACE !

SIX PAGES SUR L'ENTENTE DE PRINCIPE DANS LA LNH

JUSTE POUR RiRE
DÉCOUVREZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE GUIDE COMPLET QUOTIDIEN JUSQU'À LA FIN DU FESTIVAL.
DISCOVERY
LANCEMENT REPORTÉ
PAGE **A8**



Téléphonie sans fil Ericsson sabre son personnel à Montréal

300 emplois supprimés

MAXIME BERGERON

L'industrie montréalaise des télécommunications devra encaisser un nouveau coup dur. Ericsson, le géant suédois de la téléphonie sans fil, supprimera 300 emplois dans la métropole d'ici la fin de l'année, a appris *La Presse*.

Les coupes élimineront 15 % des emplois d'Ericsson au Canada, faisant passer de 1800 à 1500 le nombre de travailleurs à ses installations de Montréal. Les 200 employés de Toronto ne seront pas touchés par les compressions.

Ce sont surtout des ingénieurs et informaticiens affectés à la recherche et au développement de la technologie CDMA (une norme de téléphonie sans fil) qui se retrouveront au chômage. Selon des analystes, le géant suédois n'arrivait pas à percer le marché américain avec ses produits CDMA, ce qui l'a poussé à réduire ses activités dans le secteur.

« Les perspectives ne sont pas aussi bonnes que ce qu'on avait prévu, ce qui a eu un impact sur les employés de Montréal qui travaillent sur cette technologie », a expliqué en entrevue Marc Henderson, président d'Ericsson Canada.

Qui sera licencié?

La nouvelle du licenciement massif, annoncée vendredi dernier aux 580 employés de la division CDMA, a été reçue comme une douche froide. Pour l'instant, les travailleurs ignorent lesquels d'entre eux seront licenciés, et à quel moment.

« Perdre 300 emplois, c'est significatif, mais ce qui est choquant, c'est qu'on sent que la direction ne fait pas d'efforts pour aller chercher de nouveaux mandats qui pourraient permettre de compenser ces pertes », a affirmé à *La Presse* un ingénieur travaillant pour Ericsson depuis cinq ans et demi.

›Voir **ERICSSON** en page A15

Un kamikaze se fait sauter près d'un groupe de jeunes à Bagdad

Au moins 30 enfants tués

AGNÈS GRUDA

Des soldats américains qui distribuaient des friandises à un groupe d'enfants, hier matin à Bagdad, ont été pris pour cible par un terroriste kamikaze, dans l'un des attentats les plus terribles à avoir touché la capitale irakienne depuis deux ans.

L'attaque a eu lieu dans un quartier pauvre de l'est de la ville. Parmi ses victimes, on compte un GI, et au moins 34 enfants et adolescents irakiens. C'est un bilan très lourd, même dans cette ville où la violence fait partie du quotidien. Un seul autre attentat, commis en septembre dernier lors de l'inauguration d'une station d'épuration de l'eau dans la capitale irakienne, a fait autant de morts parmi des enfants.

La déflagration a été tellement puissante que des maisons voisines ont pris feu. « Je me suis précipité dehors pour trouver mon fils. Je n'ai vu que son vélo… » a dit le père d'une des victimes, Abou Hamed. Son garçon, âgé de 12 ans, a été complètement brûlé dans l'attentat.

Les militaires avaient été informés de la présence d'un kamikaze roulant à bord d'une voiture piégée.

Selon divers témoignages, les militaires avaient été informés de la présence d'un kamikaze roulant à bord d'une voiture piégée. Ils ont bouclé le quartier Al-Jadida, prié les habitants de rester à la maison et arrêté de nombreux automobilistes pour fouiller leurs véhicules.

Puis la tension est tombée et les militaires ont entrepris de distribuer des bonbons et des babioles aux enfants du quartier. C'est alors qu'une camionnette de marque Toyota a accéléré dans une rue latérale pour foncer sur le véhicule militaire entouré de jeunes.

« Le terroriste a certainement vu les enfants autour du Humvee, il a pris une décision délibérée d'attaquer un de nos véhicules alors que les soldats étaient engagés dans une action pacifique avec des civils irakiens », a dénoncé le major Russ Goemare, porte-parole militaire.

›Voir **IRAK** en page A16

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Le hockey est de retour! Ça rafraîchit!

Plus de 75 millions de dollars à récolter !
Détails à l'intérieur ou à RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca
3324441A 3326485

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 11
Bandes dessinées	ACTUEL 12
Bridge	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 11 et 12
Feuilleton	ACTUEL 12
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ACTUEL 10
Loteries	A 11
Mots croisés	ACTUEL 12 et SPORTS 6
Mot mystère	ACTUEL 12
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 2 et AFFAIRES 9
Trait d'union	ACTUEL 4

Météo
Plutôt nuageux, maximum **30**, minimum **18**, plus de détails en page SPORTS **8**

6 21924 98765 1

ECOLO CYCLE
www.ecolo-cycle.com
info@ecolo-cycle.com
3331932A

14 modèles disponibles à partir de 695$
Avec votre vélo électrique, vous pouvez pédaler, être assisté, ou vous laisser aller!
MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX
50 Détaillants au Québec
Pour renseignements: 1-800-361-7085
• HAUT DE GAMME
• TECHNOLOGIE AVANCÉE
• 24 N.M. DE PUISSANCE DE TRACTION
• TRÈS BON POUR LES CÔTES


ENTENTE DE PRINCIPE DANS LA LNH

LES NOUVELLES RÈGLES DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Réduction salariale de 24% sur tous les contrats existants.

Pour la saison 2005-2006, le plafond salarial est établi à 39 millions US par club. La masse salariale de chaque équipe devra cependant être d'au moins 21,5 millions.

L'ensemble des salaires des joueurs de la Ligue ne peut excéder 54% de tous les revenus générés par la Ligue. Le plafond salarial des prochaines saisons sera établi en rapport aux revenus de l'année précédente. Donc, si la Ligue engendre plus d'argent que prévu au cours des prochaines années, le plafond augmentera en conséquence, même chose si l'inverse se produit.

Un pourcentage des salaires sera placé en dépôt fiduciaire jusqu'à ce que le nouveau plafond puisse être calculé à la fin de chaque saison.

Aucun joueur ne pourra gagner plus que 20% de la masse salariale de son équipe ; ce faisant le salaire maximal pour un joueur en 2005-2006 sera de 7,4 millions.

L'âge d'admissibilité pour l'autonomie complète demeurera à 31 ans cet été, mais descendra graduellement à 27 ans au cours des deux prochaines années.

Les jeunes joueurs intégrant le circuit à partir de cette année profiteront encore plus du nouveau système d'autonomie — ils obtiendront l'autonomie complète après sept saisons de service dans le circuit. Autrement dit, un joueur repêché cet été, par exemple Sidney Crosby, pourrait devenir joueur autonome dès l'âge de 25 ans.

Un système de partage des revenus est mis en place où les 10 équipes qui feront le plus d'argent cotiseront à un fonds qui servira aux 10 équipes qui feront le moins d'argent.

Le salaire maximal pour les recrues sera de 850 000 $ par année (comme c'était le cas il y a 10 ans) avec des bonis plus difficiles à atteindre que par le passé.

Un nouveau système d'arbitrage est mis en place où autant les équipes que les joueurs peuvent décider d'aller en arbitrage. Par le passé, seuls les joueurs avaient le loisir de le faire. Le système permettra aux équipes de diminuer le salaire des joueurs qui ne répondent pas aux attentes.

Les équipes pourront racheter le contrat d'un joueur en lui donnant les deux tiers de la valeur de l'entente. Cela permettra aux équipes de se plier aux exigences du plafond salarial. Mais les équipes ne pourront embaucher les joueurs qu'elles «rachètent».

Les joueurs de la LNH pourront participer aux Jeux olympiques de Turin en 2006.

LE REPÊCHAGE

Le repêchage des joueurs amateurs se déroulera le **30 juillet** à Ottawa.

L'ordre de sélection sera déterminé le 21 juillet à New York, à la suite d'un tirage dans lequel **toutes les équipes auront entre une et trois chances d'obtenir le premier choix.**

Il n'y aura plus que **sept rondes** de repêchage.



JOSÉ THÉODORE

LA SITUATION CHEZ LE CANADIEN

Le Canadien a présentement des obligations contractuelles avec neuf joueurs pour la saison 2005-2006, ce qui représente un total d'un peu plus de 12 millions US. La Canadien a aussi la possibilité d'exercer une option pour prolonger le contrat de Patrice Brisebois d'une saison, mais on doute que la direction de l'équipe accepte de payer 3,4 millions au vétéran défenseur.

Par ailleurs, Chris Higgins et Yann Danis ont des contrats avec les Bulldogs de Hamilton, de la Ligue américaine. Bob Gainey aura donc une marge de manoeuvre de plus de 25 millions pour négocier le renouvellement des contrats des ses joueurs autonomes au cours des prochaines semaines.

Les dossiers les plus importants sont évidemment ceux de Saku Koivu, José Théodore et Mike Ribeiro — tous joueurs autonomes avec compensation — ainsi que celui d'Alexei Kovalev, qui est libre de négocier avec l'équipe de son choix, mais qui a manifesté le désir de revenir à Montréal.

LES JOUEURS SOUS CONTRAT (salaire ajusté):
Craig Rivet, D (2,6 millions) ; **Radek Bonk**, C (2,394) ; **Sheldon Souray**, D (2,128) ; **Richard Zednik**, AG (1,824) ; **Niklas Sundstrom**, AD (0,988) ; **Andrei Kastsitsyn**, AG (0,942) ; **Steve Begin**, AG (0,608) ; **Cristobal Huet**, G (0,456) ; **Ron Hainsey**, D (0,570).

LES JOUEURS AUTONOMES AVEC RESTRICTION:
José Théodore, Saku Koivu, Andrei Markov, Mike Ribeiro, Jan Bulis, Mike Komisarek, Jason Ward, Pierre Dagenais, Francis Bouillon, Marcel Hossa, Tomas Plekanec.

LES JOUEURS AUTONOMES:
Andreas Dackell, Jim Dowd, Karl Dykhuis, Alex Kovalev, Yanic Perreault, Michael Ryder.

Une victoire à la Pyrrhus?



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
CHRONIQUE

Les propriétaires ont gagné. Il reste maintenant à savoir à quel prix.

C'est la question qu'on doit se poser ce matin, au lendemain de l'annonce d'une entente de principe entre joueurs et propriétaires de la Ligue nationale de hockey.

À première vue, il ne fait aucun doute que les proprios sortent largement victorieux de cet affrontement qui aura duré 301 jours.

Les joueurs avaient juré qu'ils n'accepteraient jamais un plafond salarial. L'entente en prévoit un, autour de 39 millions de dollars américains par équipe.

Les joueurs avaient ensuite donné l'assurance que si plafond salarial il y avait, il ne serait pas déterminé en fonction des revenus de la Ligue. C'est pourtant ce qu'ils ont accepté: le pourcentage de leurs salaires sur les revenus des équipes ne dépassera pas 54%, alors qu'il se chiffrait à environ 75% en 2003-2004.

L'Association des joueurs a proposé en décembre dernier de réduire de 24% les salaires des joueurs encore sous contrat, un geste que l'ancien leader syndical du baseball majeur, Marvin Miller, avait qualifié de «terrible aveu de faiblesse» ou, alternativement, de «manque flagrant de jugement». Faut-il s'en étonner: cette coupe générale dans les salaires se retrouve telle quelle dans l'entente de principe et coûtera la bagatelle de 2,64 millions cette année au plus haut salarié du circuit, Jaromir Jagr.

Bien sûr, les joueurs font quelques gains importants, dont la réduction progressive de l'âge à partir duquel ils deviennent libres d'offrir leurs services à l'équipe de leur choix. Celui-ci passera de 31 à 27 ans et permettra ultimement aux joueurs d'obtenir leur pleine autonomie au terme de leur septième saison dans la LNH.

Dans ce système, un joueur comme Joe Thornton, qui a disputé sa première saison complète à 18 ans et vient tout juste de souffler 26 chandelles, serait déjà libre comme l'air.

Mais la réalité est que le plafond salarial, en limitant la capacité de dépenser des équipes, amoindrira le risque qu'un joueur fasse sauter la banque, d'autant plus qu'aucun joueur ne pourra gagner une somme supérieure à 20% du plafond. Le compromis est intéressant pour les joueurs, mais il ne devrait pas constituer un risque financier majeur pour les propriétaires.

Avec en plus un resserrement marqué du contrôle des salaires des recrues et un système d'arbitrage plus équitable, les propriétaires sont donc maintenant bien placés pour éponger le bain d'encre rouge dans lequel ils pataugeaient à l'époque de l'ancienne convention collective. Le plafond agira comme garde-fou, un terme particulièrement bien choisi quand on songe aux salaires délirants consentis au cours des dernières années par certains directeurs généraux (9 millions pour John LeClair?).

Mais pour en arriver à cette entente qui semble respecter la plupart de leurs demandes initiales, les propriétaires ont pris un risque majeur : celui du temps qui s'écoule. Trois cent un jours. C'est la mesure de l'éternité qu'auront mise joueurs et propriétaires à s'entendre sur une nouvelle convention collective.

Bien sûr, après une longue année de douloureux sevrage, nombreux seront les amateurs qui vont s'empiffrer de hockey jusqu'à la surdose quand la saison 2005-2006 va commencer, quelque part au début d'octobre.

Mais bien d'autres fans, surtout chez nos voisins du Sud, ont probablement réalisé au cours des 12 derniers mois que leur relation avec le hockey était plus affaire d'habitude que de passion, pour reprendre l'analyse que faisait l'hiver dernier l'ancien gardien du Canadien, Ken Dryden. Il n'y a rien comme une année sans hockey pour découvrir les joies du poker style «Texas Hold'em» sur ESPN2. Pour le dilettante, Chris Moneymaker vaut bien Chris Chelios.

Trois cent un jours. C'est la mesure de l'éternité qu'auront mise joueurs et propriétaires à s'entendre sur une nouvelle convention collective.

La Ligue nationale en arrachait déjà dans plusieurs marchés du sud des États-Unis, comme Nashville, la Caroline, la Floride ou Phoenix. La situation ne se sera pas améliorée pendant ce lock-out qui s'est étiré au-delà des limites du raisonnable, surtout que la LNH a perdu son contrat de télévision avec ESPN.

Des efforts de marketing considérables devront donc être déployés. En ce sens, la volonté de la Ligue de modifier ses règlements pour améliorer le spectacle est une première étape très positive: élimination de la ligne rouge, réduction de la taille de l'équipement des gardiens, retour des hors-jeux à retardement — toutes ces mesures, si elles se confirment, sont les bienvenues.

Mais il est difficile d'éviter la conclusion que la Ligue nationale risque de payer très cher son absence prolongée du radar médiatique. En ce sens, la victoire des propriétaires, quoique bien réelle, est un peu une victoire à la Pyrrhus.

■ ■ ■

Ne boudons pas notre plaisir, cela dit. Les prochaines semaines et les prochains mois promettent d'être drôlement excitants. Peu importe quel chandail il endossera, Sidney Crosby ne remplira pas tous les arénas où il va passer comme il le faisait dans le junior. Mais son arrivée chez les professionnels ne manquera pas de susciter la curiosité et contribuera à raviver l'intérêt des amateurs.

Et puis le marché des joueurs autonomes, qui s'ouvrira une fois passé le repêchage, promet d'être plus animé qu'un souk marocain ou un bazar turc.

Du jour au lendemain, des centaines de joueurs vont être disponibles. Dans un contexte où toutes les équipes seront limitées dans leur capacité de dépenser, les directeurs généraux habiles à évaluer le talent et capables de négocier des contrats raisonnables bénéficieront d'un net avantage. Pour le DG du Canadien de Montréal, Bob Gainey, c'est l'occasion de démontrer que sa réputation de gestionnaire avisé n'est pas surfaite. Avec les nouvelles règles du jeu, le Tricolore n'aura plus d'excuses.

Il devrait être en mesure de lutter à armes à peu près égales avec les équipes plus fortunées. Les attentes des partisans montréalais promettent d'être élevées. Avec raison.

UNE CHRONOLOGIE DU CONFLIT

6 JANVIER 2003
Le directeur exécutif de l'Association des joueurs de la LNH (AJLNH), Bob Goodenow, et le commissaire du circuit, Gary Bettman, discute pour la première fois pour fixer un calendrier de pourparlers pour le renouvellement de la convention collective qui prendra fin le 14 septembre 2004 à minuit.

26 MARS 2003
Huit rencontres consécutives à New York, entre des dirigeants et des avocats des deux parties, sont suivies par d'autres rencontres à Toronto et Philadelphie en avril, à Ottawa et New York en mai.

1ER OCTOBRE 2003
Première séance formelle et publique de négociation, en présence de propriétaires d'équipe et de joueurs. L'AJLNH offre une réduction unilatérale de 5% de tous les salaires ; la Ligue refuse et indique que tout nouveau système devra prévoir que la masse salariale des équipes ne dépasse pas 31 millions.

12 FÉVRIER 2004
Arthur Levitt dépose le rapport financier que lui a commandé la Ligue qui révèle des pertes de 273 millions en 2002-2003. L'AJLNH rejette les conclusions de ce rapport.

29 AVRIL AU 9 SEPT. 2004
Plusieurs rencontres accouchent des nombreuses propositions, mais d'aucune entente. La Ligue réitère sa volonté d'obtenir un «contrôle certain des coûts» *cost certainty*, mais les joueurs rejettent l'idée d'un plafond salarial.

15 SEPTEMBRE 2004
Bettman annonce que la Ligue impose un lock-out.

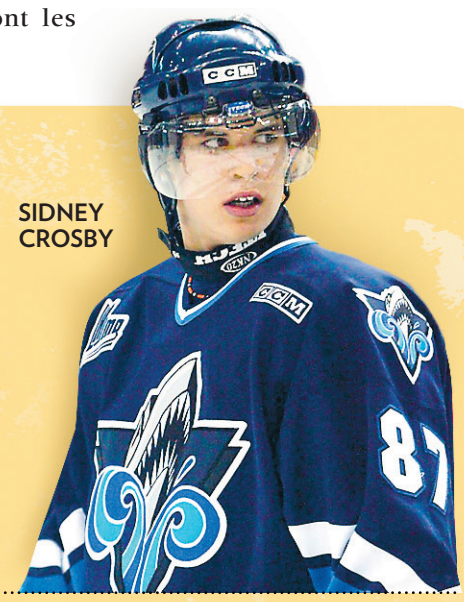
13 OCTOBRE 2004
Les premiers matchs de la saison 2004-2005 sont annulés.

9 DÉCEMBRE 2004
Les deux parties reprennent les négociations. L'AJLNH étonne en proposant, entre autres, une réduction de 24% des salaires de tous les contrats.

14 DÉCEMBRE 2004
La Ligue rejette la proposition des joueurs et réplique avec un plafond salarial et une restructuration de la réduction de 24% des salaires. Les joueurs rejettent cette proposition sur-le-champ.

17 JANVIER 2005
Le président de l'AJLNH, Trevor Linden, propose une reprise des discussions en petits groupes et en l'absence de Bettman et Goodenow.

19 JANVIER - 4 FÉVRIER 2005
Des séances intensives entre les deux parties ne donnent aucun résultat quand la Ligue insiste pour obtenir un plafond salarial et que les joueurs s'y opposent.



SIDNEY CROSBY

PHOTO CP

9 FÉVRIER 2005
Bettman étonne en convoquant Goodenow et l'AJLNH à une rencontre pour soumettre une solution de « compromis ». Les joueurs rejettent rapidement l'offre de la Ligue et Bettman indique que la saison sera annulée s'il n'y a pas d'entente avant le week-end suivant.

ENTENTE DE PRINCIPE DANS LA LNH



PHOTO PATRICK SANFAÇON, *LA PRESSE*

Le président du Canadien, Pierre Boivin, et son directeur général, Bob Gainey, étaient tout sourire, hier au Centre Bell. Ils n'ont toutefois émis aucun commentaire sur l'entente de principe.

Vincent Damphousse, vice-président de l'Association des joueurs:

«TOUS LES JOUEURS SONT SOULAGÉS»

RICHARD LABBÉ

Après 301 jours de lock-out, la Ligue nationale de hockey se prépare enfin à rouvrir les portes de ses arénas.

Une entente de principe est survenue hier matin entre les joueurs et les dirigeants de la LNH, au terme d'un sprint de neuf jours à la table des négociations. La nouvelle entente de six ans, qui devrait être ratifiée par les deux parties la semaine prochaine, prévoit un plafond salarial de 39 millions de dollars américains par équipe, avec un plancher établi à 21 millions US.

Une baisse des salaires de l'ordre de 24% pour chaque joueur a été ajoutée à l'entente. Le nouveau contrat de travail prévoit aussi un salaire maximum de 850 000 $US pour une recrue, alors que le maximum pour les joueurs de première année se chiffrait à quelque 1,2 million US en 2003-2004.

«On a travaillé très fort pour obtenir la meilleure entente possible, a commenté hier Vincent Damphousse, vice-président exécutif de l'Association des joueurs, lorsque joint par *La Presse*. Tout ce qui manque, c'est un vote majoritaire des deux côtés. Il ne devrait pas y avoir de problème; je suis confiant que les joueurs et propriétaires vont accepter la nouvelle convention collective.»

C'est donc un énorme soupir de soulagement qui a été poussé aux quatre coins de la LNH, hier. Nouvelle convention collective en main, joueurs et propriétaires pourront désormais se mettre à préparer la prochaine saison, qui devrait commencer au début octobre. Soupir de soulagement aussi dans les milieux du hockey international ; cette entente prévoit la présence des hockeyeurs de la LNH aux Jeux de Turin, à l'hiver. «Je pense que tous les joueurs sont soulagés», a ajouté Damphousse.

Repêchage

Les dirigeants du circuit doivent se rencontrer pour confirmer le tout la semaine prochaine à New York, alors que les joueurs feront de même à Toronto mercredi et jeudi. Selon les informations qui circulaient hier, l'entente devrait être annoncée de façon officielle à New York le 21 juillet, date à laquelle la LNH devrait aussi tenir une loterie en vue du prochain repêchage amateur, qui est prévu pour le 30 juillet à Ottawa. Ce repêchage mettra en vedette le plus bel espoir depuis Mario Lemieux : le centre Sidney Crosby, sacré joueur de l'année au hockey junior canadien (voir autre texte).

Les prochaines semaines seront d'ailleurs fort chargées pour les joueurs et les dirigeants. Près de 400 hockeyeurs pourront se prévaloir de leur autonomie, et pourraient partir à la recherche d'un nouveau maillot. Les Canucks de Vancouver, par exemple, n'ont que cinq joueurs sous contrat en vue de la prochaine saison.

«Il n'y a personne qui a gagné ou qui a perdu. Certains pensent que les propriétaires ont gagné, mais je ne suis pas d'accord. Dans cinq ans, le plafond salarial sera probablement à 50 millions US.» — l'agent Pat Brisson

Hier, les experts et les intervenants du milieu étaient nombreux à croire que la nouvelle convention collective est bonne pour les deux parties.

«Il n'y a personne qui a gagné ou qui a perdu, a commenté l'agent Pat Brisson, un des plus influents dans le milieu. Certains pensent que les propriétaires ont gagné, mais je ne suis pas d'accord. Oui, le plafond salarial va être à 39 millions US cette saison, mais c'est un montant qui va augmenter avec les années. Dans cinq ans, le plafond salarial sera probablement à 50 millions US.

«Un ajustement»

«Ce qu'on vit présentement, c'est un retour aux salaires d'il y a cinq ans. C'est un système qui est juste pour tout le monde. Et n'oublions pas que les joueurs vont avoir droit à l'autonomie complète après sept ans dans la Ligue. Ça veut dire que Sidney Crosby va être joueur autonome à 25 ans. C'est toute une concession de la part des propriétaires! Avant, les joueurs devaient attendre d'avoir 31 ans pour avoir droit à l'autonomie complète.»

De nombreux changements suivront aussi sur la glace. De nouveaux règlements viseront à améliorer la qualité du jeu. Parmi les idées avancées: un équipement réduit pour les gardiens, des patinoires sans ligne rouge et des fusillades.

Le lock-out de la LNH avait commencé le 15 septembre, au terme du tournoi de la Coupe du monde de hockey. Le conflit aura forcé l'annulation complète de la saison 2004-2005, une première dans l'histoire du sport professionnel nord-américain.



TREVOR LINDEN

PHOTO CP

14 FÉVRIER 2005

La Ligue convoque une conférence de presse le 16 février pour annoncer l'annulation de la saison. Le soir même, en rencontre à Niagara Falls, les deux parties font d'apparentes concessions. La Ligue accepte de ne pas lier ses revenus aux salaires des joueurs, l'AJLNH accepte le principe d'un plafond salarial.

15 FÉVRIER 2005

Les deux parties s'échangent des propositions par courriel, mais n'arrivent pas à une entente sur le niveau du plafond salarial. La Ligue va jusqu'à 42,5 millions, l'AJLNH descend à 49 millions.

16 FÉVRIER 2005

Bettman annonce à New York l'annulation de la saison 2004-2005. Dans la nuit, des représentants des deux parties se rencontrent secrètement pour tenter d'en arriver à un compromis.

18 FÉVRIER 2005

Une rencontre est annoncée à New York, en présence de Wayne Gretzky et Mario Lemieux, entre autre.

19 FÉVRIER 2005

Les pourparlers échouent lorsque les proprios réitèrent leur offre «finale» de 42,5 millions.

1ER MARS, NEW YORK

Les dirigeants de la Ligue mentionnent la possibilité d'utiliser des joueurs de remplacement au terme de leur assemblée des gouverneurs.

11 MARS, TORONTO

Reprise des pourparlers.

17 MARS, NEW YORK

La LNH soumet deux offres: un plafond salarial de 37, 5 millions et un lien entre les masses salariales aux revenues. L'Association rejete les deux.

25 MARS, WASHINGTON

La LNH depose une plainte contre l'AJLNH auprès de la Commission des Relations de travail aux États-Unis après que l'Association eut émis une politique menaçant les joueurs, qui agiraient comme remplaçants.

22-25 MARS, PEBBLE BEACH

Les dirigeants de l'Association émettent l'idée de hausser ou de diminuer la masse salariale des équipes sur une base individuelle. Cette idée conduira éventuellement au renouvellement de la convention.

4 AVRIL, TORONTO

L'Association présente sa proposition concoctée à Pebble Beach et c'est probablement le point tournant des négociations. La LNH n'est par réfractaire à cette proposition.

28 AVRIL 2005

L'Association demande sa certification au Québec et en Colombie-Britannique afin de bloquer la possibilité de joueurs de remplacement.

5 MAI, TORONTO

Les négociations reprennent et les deux parties s'entendent pour accélérer les négociations. De fait, ils se sont rencontrés 31 fois en mai et juin.

13 JUILLET, NEW YORK

Une entente de principe est obtenue après un blitz de négociations de 24 heures consécutives et de dix jours d'affilée.

ENTENTE DE PRINCIPE DANS LA LNH



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Le lock-out étant sur le point de se terminer, Glenn et Scott Hannah, d'Edmonton, profitent de leur séjour à Montréal pour magasiner à la boutique du Centre Bell.

Les commerçants heureux, les fans discrets

PHILIPPE MERCURE

Enfin ! Le mot était sur toutes les lèvres hier chez les commerçants qui font des affaires à proximité du Centre Bell. Pour les chauffeurs de taxi, vendeurs de burgers et autres préposés de stationnement, le dénouement du lock-out dans la Ligue nationale permet enfin d'envisager le retour des bonnes affaires après un hiver de misère.

« Nous sommes vraiment heureux. Nous pensons faire au moins 25 % plus d'argent que l'année dernière », avance JC Ferraro, du restaurant Bâton Rouge, rue de la Montagne. L'immense restaurant de 650 places a été inauguré l'été dernier et pensait profiter de la manne des amateurs de hockey. C'était compter sans le lock-out. « Nous avons perdu beaucoup d'argent », dit M. Ferraro.

Wajih Abboud a déjà vécu la frénésie des soirs de match. « Il y a 42 matchs à domicile. Ce sont 42 jours de fou, raconte le gérant adjoint du Esso situé à deux pas du Centre Bell. Et quand ce sont des matchs avec Toronto, Boston ou Ottawa, je te jure, c'est du vendredi matin au dimanche soir. Les fans débarquent en autobus et passent le week-end ici. »

« Ce soir, c'est *Notre-Dame de Paris*, et le stationnement sera à moitié vide. Quand il y a un match de hockey, c'est complet à 17 h 30. »

Le jeune homme s'enthousiasme et sourit. « Tu vois le réfrigérateur là-bas ? Il faut le remplir deux ou trois fois par jour. C'est pas toujours le meilleur monde, ça fête, il y a de l'action dans le dépanneur à cause de la rivalité entre les fans. Mais on aime ça. »

Devant son parc de stationnement vide, William Gainsbury a aussi hâte au retour des amateurs. « Il y a eu plus de spectacles pendant l'hiver, mais ce n'est pas pareil. Ils attirent 5000 spectateurs ; le hockey, 20 000. Ce soir, par exemple, c'est *Notre-Dame de Paris*, et le stationnement sera à moitié vide. Quand il y a un match de hockey, c'est complet à 17 h 30. »

Encore de la rancune

Au restaurant Hat Trick, angle de la Montagne et de la Gauchetière, Haeley Smith souhaite aussi le retour des fans. « Mais je ne suis pas sûr qu'ils reviendront tout de suite. Les joueurs ne le méritent pas », maugrée l'employé. Lorsqu'il raconte que la saison dernière a été « très, très mauvaise », on sent bien que la rancune n'est pas effacée. « Les joueurs gagnent plein d'argent et ils en veulent toujours plus. Mais ils en ont fait perdre à beaucoup de monde qui en avait besoin ici », laisse-t-il tomber.

Même son de cloche du côté de Daniel Michaud, employé à l'approvisionnement au Centre Bell. « Je suis content pour les 700-800 employés qui vont revenir au travail. Beaucoup de monde en avait vraiment besoin. Les joueurs, eux autres, ils ne me feront pas brailler. »

Si les commerçants avaient le coeur à la fête, les fans, eux, n'avaient pas le hockey en tête par cette canicule de juillet. Impossible, hier, de dénicher des amateurs en liesse dans les rues ou des effusions de joie dans les pubs sportifs.

Les répercussions économiques du lock-out

Quand ça fait mal !

SARA CHAMPAGNE

Le conflit de 300 jours dans la Ligue nationale de hockey (LNH), le plus long de l'histoire du sport professionnel en Amérique du Nord, a fait mal, très mal au Réseau des sports (RDS).

Le vice-président à la programmation de RDS, François Messier, rappelle que son auditoire a baissé de plus de 50 % cet hiver. « Le hockey représente entre 300 000 et 350 000 téléspectateurs par match pour nous. C'est donc 125 soirs de match multipliés par trois heures. C'est facile de faire le calcul », dit-il.

Le lock-out au hockey a eu un effet domino sur l'auditoire des bulletins de sport de RDS, puis sur les revenus publicitaires de la boîte. Sans être en mesure de dévoiler un montant exact, M. Messier explique que RDS devra rembourser plusieurs compagnies qui avaient payé un tarif en fonction de l'auditoire prévu aux heures de grande écoute.

Mais le conflit a eu du bon, ajoute le vice-président à la programmation. « Nous avons usé de créativité avec des grands reportages sur le hockey. Les samedis de la caravane de Joël Bouchard ont aussi connu du succès, même s'ils ne reviendront pas à l'antenne à l'automne à cause de leur coût de production », précise-t-il.

L'Océanic sauve la mise

La direction des 43 restaurants de La Cage aux sports, qui dévoilera ses résultats financiers du troisième trimestre aujourd'hui, estime pour sa part que le conflit au hockey lui a fait moins mal que prévu. Ses revenus financiers pour les mois de mars, d'avril et de juin 2005 sont comparables à l'an dernier, où on était pourtant en pleine fièvre du hockey.

« Dans les restaurants de Montréal, comme ceux du Centre Bell, du Vieux-Montréal ou du boulevard René-Lévesque, nos revenus ont baissé d'environ 10 %, explique Jean Bédard, président et chef de direction des Restaurants Sportscène, propriétaire des Cages aux sports. En contrepartie, grâce aux performances de Sydney Crosby et de l'Océanic de Rimouski, nos revenus ont considérablement augmenté dans le Bas-Saint-Laurent. »

M. Bédard ajoute que la compagnie avait prévu le coup en lançant, au cours de l'hiver, quatre campagnes de publicité télévisée au lieu de deux. « Nous avons innové en présentant les Jeux du Québec, la boxe et notre festival mexicain », dit le propriétaire des Cages aux sports.

Des chandails, des chandails !

Les jours de match, le magasin Sports Experts de la rue Sainte-Catherine avait l'habitude d'accueillir entre 100 et 200 clients de plus, soit une hausse d'environ 10 %. Des partisans de la ville de Québec, pour la plupart, qui achetaient des chandails ou une casquette du Canadien.

« On s'est habitué à cette baisse. Les gens ont changé leurs habitudes en s'intéressant au soccer ou au football, mais c'est certain que le retour du hockey à l'automne va faire une nette différence sur nos ventes », dit le gérant de ce magasin Sports Experts, Louis Côté.

« Les gens vont reprendre leurs habitudes prudemment, tranquillement, prédit M. Côté. Les partisans s'attendent à du bon hockey, avec plus de jeu. Ils sont devenus exigeants. »

ET MAINTENANT...

Voici la chronologie des événements à venir, à la suite de l'entente de principe d'hier.

> Les joueurs doivent ratifier l'entente de principe au cours d'une assemblée générale qui aura lieu mercredi et jeudi de la semaine prochaine à Toronto.

> Les propriétaires doivent ratifier l'entente au cours d'une réunion du bureau des gouverneurs, jeudi de la semaine prochaine à New York.

> La loterie visant à déterminer l'ordre de sélection du repêchage 2005 aura lieu à la même réunion.

> Le commissaire Gary Bettman tiendra ensuite une conférence de presse de « relance ».

> Une fois la nouvelle convention collective officiellement ratifiée, les équipes auront 10 jours pour déterminer quels joueurs devront faire l'objet d'offres de rachat de contrat et qui recevra des offres qualificatives.

> Le repêchage amateur de la LNH devrait avoir lieu le 30 juillet à Ottawa.

> Le marché des joueurs autonomes s'ouvrira. On s'attend à ce qu'un nombre très important de joueurs changent de camp.

> Le camp d'entraînement de l'équipe canadienne olympique commencera à Kelowna en vue des Jeux de Turin.

> Début des camps d'entraînement des clubs de la LNH.

> Le premier match officiel de la LNH depuis le mois de juin 2004 aura lieu au début du mois d'octobre.

— Presse Canadienne

Oh boy!



MARIE-CLAUDE LORTIE

BILLET

Fait que la grève est finie. Ou plutôt le lock-out. Peu importe.

Fini la paix. Fini le doux vide qu'avait laissé derrière lui ce dossier au mieux mortellement ennuyeux, au pire scandaleux.

Fini le calme, zen comme un soir de juillet à la campagne, que joueurs et proprios nous avaient offert en cadeau.

Fini les conversations d'ascenseur qui se cherchent et qui bifurquent dans toutes sortes de directions nouvelles. Fini le *zapping* sans stress, où on ne risque jamais de tomber sur une partie aussi bruyante que violente et *platte* dont notre amoureux veut absolument connaître le *score*, va savoir pourquoi.

Fini les unes de journaux garanties hockey-*free*. La chicane a cessé. On recommence à parler de hockey.

Bonjour le stress inutile, la dépense d'énergie futile.

Bonjour la grosse manchette qui non seulement ne nous intéresse aucunement, mais nous fait changer de poste en courant. Vous trouvez ça normal, vous, qu'on vous raconte un échange entre deux équipes sur le même ton tout énervé que l'invasion de l'Afghanistan ?

Bonjour le n'importe quoi.

Les engueulades à la radio, le trafic rue Saint-Antoine les soirs de partie, les conversations de catégorie beau-frère dont on se sent totalement exclue, le bruit...

Je ne dis pas que vous avez tort d'aimer le hockey. En fait, je n'ai rien contre le hockey qui fait bouger des enfants passionnés.

Mais le hockey à la télé, le hockey qui coûte très cher, le hockey violent, le hockey qui se trouve important, je trouve ça nul.

Pensez à tout ce qui va être discuté, analysé, commenté, comme si c'était d'un intérêt grandiose...

Je me demande, d'ailleurs, ce qu'en pense ma voisine, nouvelle maman, dont la maison a été totalement ruinée par les pluies de la semaine dernière, photos d'enfance et souvenirs de famille compris.

Je me demande aussi ce qu'en pensent les Palestiniennes de Cisjordanie, les Irakiennes...

O.K., O.K., *cheap shot*.

Mais c'est la réalité. Plein de gens se fichent éperdument de ce qui se passe sur la glace, n'ont aucune idée de ce qu'est un dégagement en désavantage numérique et adoraient ce nouveau silence du samedi soir. Surtout qu'il s'est vite rempli des choses tellement plus drôles que notre amoureux, nos amis, nos enfants, voulaient nous raconter depuis très longtemps.

Marie-Claude Lortie est chef du cahier Actuel.



RÉJEAN TREMBLAY

Du hockey... à quatre pattes

Je suis content pour vous. Vraiment content pour les amateurs de hockey. Ou pour être plus précis, puisqu'on vit au Québec, pour les fans du Canadien.

Vous allez retrouver votre équipe. Personne ne sait encore dans quel état, mais vous allez avoir un match de hockey le deuxième samedi d'octobre. José Théodore devrait y être, allégé d'un million et demi US et de quelques centimètres de jambières, devant des buts qui pourraient être tout croches si on se fie aux rumeurs, mais vous allez avoir du hockey.

Les propriétaires ont gagné la guerre. Ils ont fait plier les joueurs et les ont forcés à revenir à quatre pattes. Ce que l'épaisse convention collective ne précise pas encore, c'est le nombre de joueurs qui seront affectés au nettoyage des toilettes du Centre Bell.

Les observateurs savaient depuis novembre dernier que les joueurs étaient cassés. Pas ruinés mais collectivement brisés. Quand ils ont offert une réduction de 24 % de toute la masse salariale, ils avouaient qu'ils ne voulaient plus se battre. Mais ce n'était pas assez. Les milliardaires qui sont propriétaires de leur équipe avaient déjà prévu passer le printemps à jouer au golf dans leur résidence tertiaire dans le Sud. Ils avaient tout intérêt à faire sécher joueurs et partisans.

////////////////////////

Parfait. Oncle George se retrouve donc avec un bel édifice qu'il a obtenu à rabais, avec une équipe qu'on lui a donnée gratos et avec un partenaire, Molson, qui prend ses ordres de Denver, à quelques minutes de sa propre maison. C'est pas merveilleux ! Son Canadien est assuré de faire de gros profits et sa valeur vient donc d'augmenter de plusieurs dizaines de millions. C'est encore plus merveilleux.

Ils devraient maintenant être gênés de venir se lamenter sur la place publique à propos des impôts qu'ils payent à la Ville de Montréal, c'est absolument merveilleux !

Mais je vous l'ai dit, je suis surtout content pour vous, les fans.

J'ai donc hâte de voir l'ampleur du rabais qu'on va vous offrir pour vos billets de hockey. Ça va de soi, puisque le Canadien, incluant la flambée du dollar canadien, va récupérer au moins 20 millions par année, que son propriétaire va refiler aux fans une partie des économies gargantuesques. Et que les patrons de Molson, à Denver, vont baisser le prix outrancier du verre de bière aux matchs du Canadien. Une piastre l'once, c'est cher pour de l'eau houblonnée.

Vous le méritez ! Vous méritez qu'on vous offre une réduction d'au moins la moitié de ce qu'on enlève aux joueurs. Sinon, ça veut dire que vous êtes les poissons dans l'histoire.

////////////////////////

Malheureusement, même si Oncle George et Pierre Boivin décident de vous étrangler encore plus en augmentant le prix des billets, vous allez l'accepter sans dire un mot et en baissant la tête. Ç'aura été le grand mystère de ce lock-out. Pour moi, en tout cas. Pourquoi cette hargne contre les joueurs ? Pourquoi cette envie et cette rage contre les joueurs ? Pourquoi avez-vous été scandalisés par les millions de ceux qui vous font passer de bons moments d'hiver et de printemps et pourquoi cette acceptation molle des milliards des propriétaires et de leurs épouvantables erreurs ?

Vous méritez qu'on vous offre une réduction d'au moins la moitié de ce qu'on enlève aux joueurs. Sinon, ça veut dire que vous êtes les poissons dans l'histoire.

Pourquoi un joueur serait-il un trou-de-cul trop riche parce qu'il a une maison au mont Tremblant et qu'Ed Snyder, des Flyers, serait un héros de posséder un yatch de 125 millions US dans les Caraïbes ? Celle-là, je ne l'ai pas comprise.

////////////////////////

C'est réglé. Les journalistes et commentateurs qui ont vomi sur les joueurs dans les premiers mois du conflit vont être les premiers à aller quêter des déclarations pour remplir les bulletins d'information et les pages sportives. Et les joueurs, gentils comme d'habitude, vont leur répondre avec politesse et respect. Et il va y avoir encore un tata qui va montrer un bout de vidéo d'Éric Desjardins signant des autographes à la patinoire de Rosemère en disant que « les joueurs font déjà des efforts pour amadouer les amateurs ». Alors qu'Éric Desjardins n'a jamais refusé un autographe en 20 ans de carrière dans le hockey.

C'est réglé et les « penseurs » de la Ligue nationale vont tenter de réinventer la roue en réduisant le format de l'uniforme des gardiens et en élargissant les buts. Ça ne changera rien. Un match de 4 à 3 *plate* à dormir, c'est pas mieux qu'un match de 3 à 2 *plate* à dormir.

Le cancer du hockey, c'est la sclérose du jeu. Et le jeu est sclérosé parce que les *coachs* enseignent la trappe et que la trappe n'est efficace que si les arbitres tolèrent l'obstruction, l'accrochage et les charges. Jacques Lemaire l'a dit cette semaine. Tous ces changements proposés pour tenter d'amadouer l'amateur de la Floride ou de l'Arizona, c'est de la grosse *bouche*. Si ça accroche, ça va être *plate*. Si les arbitres donnent les punitions, ça va être excitant. Parole de Coco !

////////////////////////

La Ligue nationale va se remettre de ce lock-out grâce aux joueurs. Ils sont enfermés dans une clause leur garantissant 54 % des revenus. Ils ont donc tout intérêt à être de bons relationnistes et à livrer un produit attrayant pour le consommateur de divertissements. Et en plus, on les a enfermés dans un système qui permet aux plus zoufs des directeurs généraux de faire des profits quand même.

Les propriétaires ont gagné la guerre. Peut-être que Bob Goodenow va perdre son poste, ça se peut fort bien. Il a tenté de négocier avec des gens qui ne voulaient pas négocier. Mais que Goodenow ou un autre qui soit le leader de l'association des joueurs, le prochain conflit va débuter le jour même de la signature de cette convention collective.

La bonne nouvelle, c'est que quelque part au mois de septembre, vers le 25 à peu près, on va pouvoir écrire un article de hockey et non de finances dans les pages sportives de *La Presse*.

Je vais être tout énervé...

////////////////////////

Et n'oubliez pas d'exiger un rabais sur vos abonnements de saison. Sinon, ça veut dire que vous rentrez à quatre pattes comme le font les joueurs.

ILS ONT DIT



PHOTO PATRICK PRICE, REUTERS ©

Martin Brodeur

Martin Brodeur (gardien des Devils du New Jersey) › « Pour les joueurs, ce n'est pas une grosse surprise, on s'attendait à un règlement très bientôt. Au moins, ça va nous donner le temps de travailler en vue des camps d'entraînement. Il va falloir trouver une façon de vendre le hockey aux États-Unis ; à 14 h, il y avait encore du monde ici qui ne savait pas qu'on avait une entente ! Ce sera notre plus grand défi. Je pense que les propriétaires ont tenu leur bout, nous aussi. Il n'y a eu aucun gagnant dans cette histoire, tout le monde a perdu. Moi, je sais que j'ai perdu huit millions de dollars, la saison dernière... »



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC ©

Jeremy Roenick

Jeremy Roenick (attaquant des Flyers de Philadelphie) › « Pour être franc, l'entente ne me dérange plus. Tout ce qui m'importe, c'est de ramener notre sport sur la patinoire. Ce n'est pas une bonne entente pour les joueurs. Nous allons faire beaucoup moins d'argent. Mais si ça permet aux propriétaires de faire de l'argent et que ça rend le jeu meilleur, alors c'est une bonne chose. Au cours des 10 dernières années, les joueurs ont fait beaucoup d'argent et maintenant, nous sommes dans une position où tout le monde fera de l'argent. »

Daniel Brière (attaquant des Sabres de Buffalo) › « Tout le monde à qui je parle, juste dans leur voix on peut entendre qu'il y a quelque chose de spécial qui se passe. Ça faisait longtemps. Tout le monde est juste excité de savoir que le hockey est de retour. »

Jason Spezza (attaquant des Sénateurs d'Ottawa) › « Je crois que tous les gens qui sont impliqués dans ce conflit de travail sont fatigués de se battre. La guerre a suffisamment duré, il est grand temps de retourner au boulot. C'est décidément une très, très belle journée. »

Todd White (attaquant des Sénateurs d'Ottawa) › « Depuis environ six semaines, on sentait que les négociateurs des deux parties étaient sur la bonne voie. J'ai commencé à m'entraîner et à patiner comme si le camp d'entraînement allait commencer au mois de septembre. Cette nouvelle annonce ne change donc pas grand-chose à ma vie. »

Sean Burke (gardien de but sans contrat) › « Je ne crois pas que cette entente aurait pu être ratifiée l'été dernier. Je crois simplement que nous n'étions plus dans une situation de force et qu'il aurait fallu que l'offre soit vraiment mauvaise pour que les gars la refusent. Du moins, c'est l'impression que j'ai. »

Bobby Hull (ancien joueur de la LNH) › « Je ne suis pas sûr que les joueurs aient été bien conseillés par le gars qui est à la tête de l'Association des joueurs (le directeur, Bob Goodenow). On ne peut combattre le feu par le feu quand le feu de l'autre côté est beaucoup plus intense. Ils auraient dû se rendre compte que le hockey ne pouvait continuer de la sorte. Les salaires ne peuvent pas atteindre 75 % du total des dépenses. Ils auraient dû comprendre ça. Ils ont tiré tout le lait qu'ils pouvaient de la vieille vache. Plusieurs joueurs pensaient toutefois qu'ils pouvaient continuer sans arrêt et ils ont vu que ce n'était pas le cas. »



PHOTO CRAIG ROBERTSON, PC ©

Bobby Hull

Sources : *La Presse*, PC, TSN (Internet), SPORTSNET (Internet).

SOLDES ACTUELS

Une bonne occasion d'obtenir les indispensables mode de l'été et des exclusivités à prix vraiment exceptionnels !



LE 31

ÉPARGNEZ 69%
CHEMISES EN LIN RAYURES TISSÉES
Notre exclusivité, choix de coloris
19.99
RÉG. 65.00

ÉPARGNEZ 60%
T-SHIRTS MAILLE GAUFRÉE
Manches courtes, bandes athlétiques
9.99
RÉG. 25.00



ÉPARGNEZ 71%
CHEMISES RAYÉES CLASSE AFFAIRES
Pur coton, choix de coloris multiples
19.99
RÉG. 69.00

ÉPARGNEZ 75%
PULLS D'ÉTÉ FINE MAILLE DE COTON
Un grand choix de styles
9.99
RÉG. 39.95



ÉPARGNEZ 73%
LE POLO MERCERISÉ PIED-DE-POULE
Pur coton de qualité supérieure
19.99
RÉG. 75.00

VALEUR SIMONS IMBATTABLE
MAILLOTS VARIÉS
Du style caleçon ajusté au boxeur surf
19.99

3331463A

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ENTENTE DE PRINCIPE DANS LA LNH

De grosses réductions

Une liste des contrats de cinq millions et plus signés pour la prochaine saison et des réductions de salaire consécutives à la nouvelle entente collective intervenue hier entre la LNH et l'AJLNH. (en millions US)

JOUEURS	SALAIRE RÉDUIT	SALAIRE SIGNÉ
1. Jaromir Jagr, NYR	8,36*	11
2. Nicklas Lidstrom, Det	7,6*	10
2. Keith Tkacuk, StL	7,6*	10
2. Alexei Yashin, NYI	7,6*	10
5. John Leclair, Phi	6,84	9
5. Mats Sundin, Tor	6,84	9
7. Bill Guerin, Dal	6,73	8,86
8. Robert Holik, NYR	6,72	8,85
9. Joe Sakic, Col	6,66	8,76
10. Rob Blake, StL	6,36	8,37
11. Sergei Fedorov, Ana	6,08	8
11. Curtis Joseph, Det	6,08	8
13. Doug Weight, StL	5,7	7,5
14. Owen Nolan, Tor	5,62	7,4
15. Todd Bertuzzi, Vcr	5,26	6,93
16. Martin Brodeur, NJ	5,23	6,89
17. Derian Hatcher, Det	4,94	6,5
17. Olaf Kolzig, Wash	4,94	6,5
17. Jeremy Roenick, Phi	4,94	6,5
20. Daniel Alfredsson, Ott	4,66	6,13
21. Ed Belfour, Tor	4,56	6
21. Pierre Turgeon, Dal	4,56	6
23. Tony Amonte, Phi	4,49	5,91
24. Michael Peca, NYI	3,99	5,25
24. Jean-Sebastien Giguère, Ana	3,99	5,25
24. Ed Jovanovski, Vcr	3,99	5,25
27. Robert Lang, Det	3,8	5
27. Rod Brind'Amour, Car	3,8	5

* Les salaires prévus de ces joueurs dépassent le plafond de 20% de la masse salariale prévu par la nouvelle entente. On ignore comment cette situation sera corrigée.

Les masses salariales

Voici la liste des masses salariales des équipes de la LNH en 2003-2004 et avec la réduction prévue de 24%. Pas moins de 10 équipes auraient quand même dépassé le plafond prévu de 39 millions.

ÉQUIPES	2003-2004	AJUSTÉ
1. Red Wings de Detroit	82 881 109	62 989 643
2. Flyers de Philadelphie	76 275 247	57 969 188
3. Stars de Dallas	74 378 885	56 527 953
4. Maple Leafs de Toronto	72 801 238	55 329 017
5. Avalanche du Colorado	68 921 958	52 380 689
6. Blues de St. Louis	68 375 000	51 965 000
7. Rangers de New York	59 712 466	45 381 475
8. Kings de Los Angeles	53 173 800	40 412 088
9. Devils du New Jersey	52 806 659	40 133 061
10. Bruins de Boston	52 339 000	39 777 640
11. Mighty Ducks d' Anaheim	50 632 250	38 480 510
12. Sénateurs d' Ottawa	48 552 500	36 899 900
13. Canadien de Montréal	47 032 000	35 744 320
14. Canucks de Vancouver	46 824 500	35 586 620
15. Islanders de New York	43 555 500	33 102 180
16. Flames de Calgary	40 002 950	30 402 242
17. Lightning de Tampa Bay	37 064 412	28 168 954
18. Sharks de San Jose	36 505 000	27 743 800
19. Oilers d' Edmonton	35 667 500	27 107 300
20. Hurricanes de la Caroline	33 480 000	25 444 800
21. Sabres de Buffalo	33 061 250	25 126 550
22. Coyotes de Phoenix	30 489 750	23 172 210
23. Thrashers d' Atlanta	27 802 500	21 129 900
24. Predators de Nashville	26 682 500	20 278 700
25. Blue Jackets de Columbus	24 800 000	18 848 000
26. Panthers de la Floride	24 780 000	18 832 800
27. Wild du Minnesota	24 335 500	18 494 980
28. Blackhawks du Chicago	23 055 002	17 521 802
29. Capitals de Washington	22 498 750	17 099 050
30. Penguins de Pittsburgh	21 655 640	16 458 287

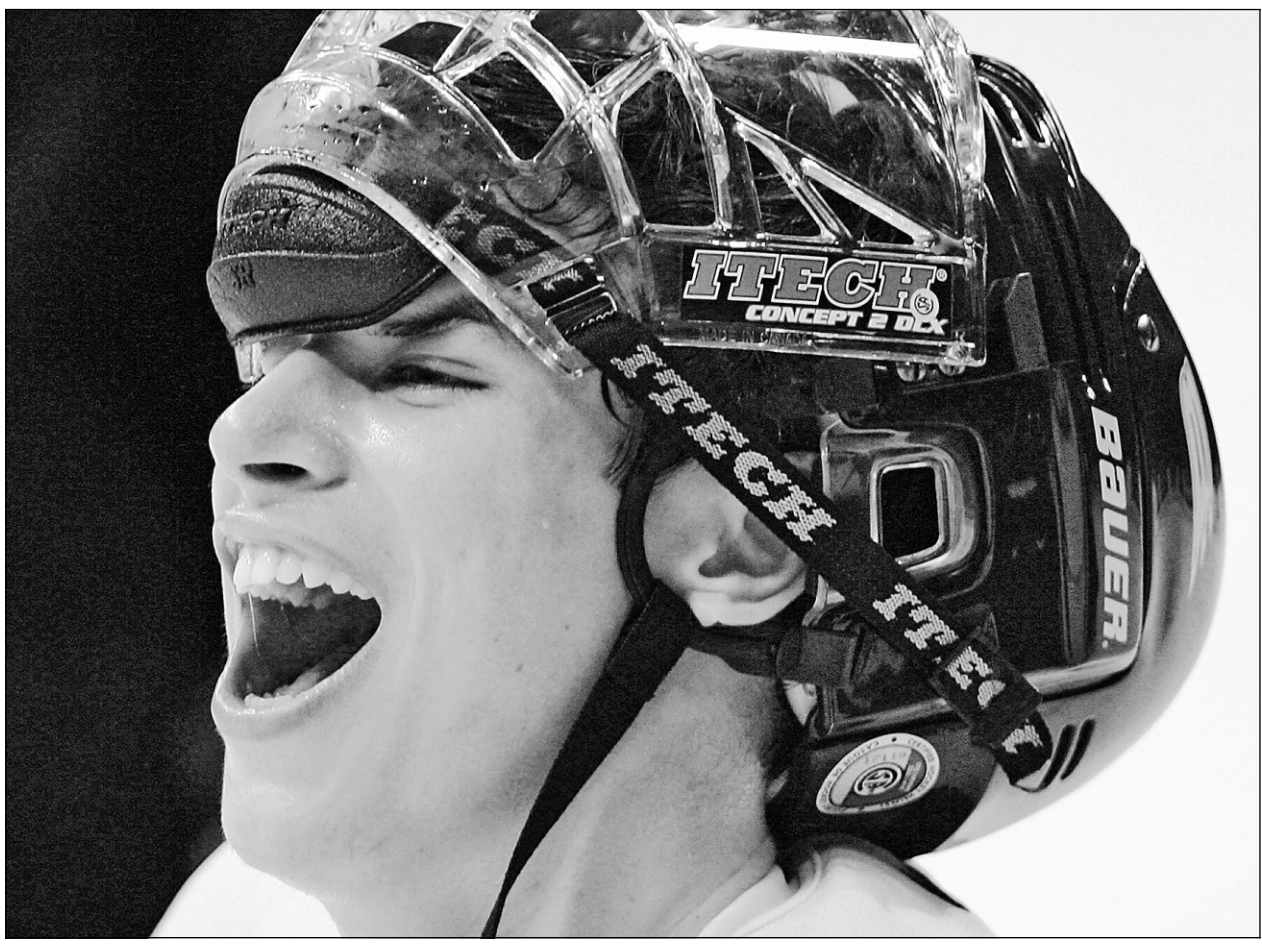


PHOTO SHAUN BEST, ARCHIVES REUTERS

Sidney Crosby avait l'air de bien s'amuser, en décembre dernier, au cours d'une séance d'entraînement en vue du championnat du monde de hockey junior à Winnipeg. Le fait de se savoir désiré par toutes les équipes de la LNH ne le fera sûrement pas pleurer non plus...

Le Canadien n'a qu'une chance sur 48 à la loterie Crosby

RICHARD LABBÉ

Le Canadien peut toujours espérer mettre la main sur Sidney Crosby, l'espoir numéro un au prochain repêchage de la Ligue nationale de hockey. Mais ses chances ne seront pas très bonnes.

Selon les informations obtenues hier, la LNH procédera à une loterie le 21 juillet afin de déterminer laquelle de ses 30 équipes pourra choisir en premier au prochain repêchage, le 30 juillet, et ainsi sélectionner le jeune Crosby, joueur de l'année au hockey junior canadien au cours des deux dernières saisons.

La formule de la loterie sera vraisemblablement la suivante : trois boules par équipe, avec un minimum d'une boule par équipe au moment de faire tourner le boulier. Mais attention : pour chaque présence en séries au cours des trois dernières années, ou pour chaque premier choix de repêchage au cours des quatre dernières années, chaque équipe perdra une boule avant le début de la loterie.

Puisque le Canadien a pris part aux séries à deux reprises au cours des trois dernières saisons, il va donc se retrouver avec une seule boule à la loterie Crosby.

Les Sabres de Buffalo, les Blue Jackets de Columbus, les Rangers de New York et les Penguins de Pittsburgh seront les équipes les mieux placées, avec trois boules chacune. Dix équipes auront deux boules dans le boulier de la LNH, et 16 équipes, dont le Canadien, devront se contenter d'une seule boule. En d'autres mots, le Canadien aura une chance sur 48 de récolter le gros lot et de repêcher le petit surdoué.

Pat Brisson, l'agent de Sidney Crosby, a répété hier que le jeune phénomène aimerait assurément enfiler le célèbre maillot du Canadien. « Il a toujours été un fan du Tricolore, et son père avait été repêché par le Canadien, a fait savoir Brisson de son bureau de la Californie. Alors c'est sûr que Sidney aimerait jouer à Montréal, mais il va falloir attendre et voir ce que le destin lui réserve. »

Brisson a affirmé hier que son jeune protégé allait bel et bien patiner dans la LNH la saison prochaine, même si les rumeurs d'un intérêt pour la Ligue suisse ont commencé à circuler depuis une semaine. L'agent a reconnu avoir eu de récentes discussions avec la formation de Lugano, mais sans jamais aller plus loin.

« Les gens de Lugano m'ont parlé pendant trois mois à son sujet. Je sais qu'il y avait des rumeurs à propos d'une offre de 10 millions de dollars pour un contrat de trois ans, mais je ne veux pas commenter là-dessus. Sidney va jouer dans la LNH la saison prochaine. C'est tout. »

Et même si le salaire de base de Crosby ne sera que de 850 000 $US — le minimum prévu pour les recrues dans la prochaine convention collective —, Pat Brisson estime que le jeune espoir va probablement empocher beaucoup plus.

« D'après ce que j'ai entendu dire, un jeune qui se démarque pourrait facilement toucher entre 3 et 4 millions en bonis de performance, a conclu Brisson. On peut bien parler du salaire de base, mais il ne faut pas oublier les détails. Je ne suis pas inquiet pour lui. »

ILS ONT DIT...

> WAYNE GRETZKY (copropriétaire des Coyotes de Phoenix) — « Au bout du compte, tout le monde y a perdu. Notre industrie a failli s'effondrer. C'est très décevant, ce qui est arrivé. Il y a des gens qui disent qu'il faut tout oublier et regarder devant, ce qui est correct, mais c'est plus facile à dire qu'à faire. Ça va prendre beaucoup de temps, et ça va prendre beaucoup de travail. »

> LOU LAMORIELLO (directeur général des Devils du New Jersey) — « On s'est lancés dans ce long processus pour une raison, certaines personnes sont en accord, d'autres en désaccord, mais nous ne l'avons absolument pas fait par rancoeur ou pour n'importe quel facteur autre que la réalité économique dans laquelle se situait notre sport. Je crois sincèrement que nous serons de retour avec beaucoup d'enthousiasme. C'est le temps de regarder en avant, pas en arrière. »

> DON CHERRY (analyste au réseau CBC) — « Le gagnant ne fait aucun doute. Les joueurs avaient frappé un circuit en 1994 et ils ont tenté d'en frapper un maintenant, mais ils auraient dû se contenter d'un double ou d'un simple... Cette fois-ci, ils n'allaient pas battre les propriétaires. Ils ont sous-estimé la détermination des propriétaires et ils en paient le prix, ils en paient le gros prix. »

> BOBBY CLARKE (directeur général des Flyers de Philadelphie) — « Nous n'aurons probablement plus la possibilité de nous en remettre autant au marché des joueurs autonomes, comme certaines équipes parmi nous le faisaient. Au bout du compte, les choses seront comme elles devraient l'être : tout dépendra de comment on repêche et comment on fait des transactions. »

Sources : *La Presse*, PC, TSN (Internet), SPORTSNET (Internet).

PARTICIPEZ

Plus de 75 millions de dollars à récolter !

75 millions de dollars, c'est la valeur en 5 ¢, en 10 ¢ et en 20 ¢ des bouteilles et canettes consignées mises en circulation chaque année. Mais en rapportant ces contenants chez les détaillants, c'est bien plus que de l'argent que la collectivité québécoise a à gagner. C'est la fierté de mieux protéger l'inestimable : l'environnement.

RAPPORTER, ÉCOLOGIQUEMENT BRILLANT

www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC

Boissons Gazeuses Environnement

RECYC-QUÉBEC Québec

3325594A

3325607

Enquête de la SQ à Boisbriand

L'ex-maire Poirier est toujours en vacances

CHARLES CÔTÉ

Des enquêteurs de l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec se sont rendus hier à Boisbriand pour recueillir des témoignages sur la démission du maire Robert Poirier. Mais ils ne pourront probablement pas poser de questions au principal intéressé, qui est en vacances, probablement à l'étranger.

« La Sûreté du Québec, escouade des crimes économiques, est sur l'affaire, affirme Robert Frégeau, conseiller municipal et porte-parole de la Ville. Je les rencontre cet après-midi (hier). »

La SQ a reçu aujourd'hui copie d'une lettre adressée à M. Poirier par Jean-Guy Mathers, homme d'affaires bien connu de la couronne nord. Dans cette lettre, M. Mathers accuse le maire de tentative d'extorsion. « L'information reçue a été remise officiellement à la SQ », affirme l'inspecteur Claude Vigneault, de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville.

M. Frégeau n'a pas eu de contact avec M. Poirier hier. « Ses vacances étaient prévues pour cette semaine et ça ne m'étonnerait pas qu'il soit à l'étranger », dit-il. De son côté, l'avocat personnel de M. Poirier n'a pas rappelé *La Presse*.

Par ailleurs, il était toujours impossible hier de parler à M. Mathers.

Usine d'épuration

En attendant, l'administration municipale de cette ville de 30 000 habitants prépare une transition qui s'annonce houleuse avant les élections du 6 novembre prochain.

« Une séance extraordinaire du conseil aura lieu mardi prochain pour combler par cooptation le poste de maire, explique M. Fréjeau. C'est un vote par scrutin secret. Nous aurons alors un maire intérimaire jusqu'à l'élection du 6 novembre. »

Dans l'intervalle, Boisbriand aura peut-être à régler l'un de ses dossiers les plus épineux : la construction d'une nouvelle usine d'épuration. La Ville a annoncé un règlement d'emprunt de 20 millions. Mais la technologie choisie par la direction de la Ville, présentée mardi dans la tourmente de la démission fracassante du maire Poirier, soulève la controverse dans la population.

La nouvelle usine d'épuration est essentielle au lancement de la construction d'un nouveau quartier sur le terrain de l'usine GM, un projet cher au maire démissionnaire.



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Les syndiqués en grève devant l'hôtel Crowne Plaza, coin Sherbrooke et Berri.

CONFLIT DE TRAVAIL DANS L'HÔTELLERIE

Les négociations achoppent sur trois points

NICOLAS SAINT-PIERRE

Salaires à l'embauche, « primes aux congressistes » et départs à la retraite : voilà les trois obstacles qui empêchent les grands hôtels de la région montréalaise de s'entendre avec leur syndicat, a appris *La Presse.*

Malgré la poursuite des négociations entre les établissements hôteliers de la région de Montréal et les syndicats affiliés à la CSN, aucune nouvelle entente de principe n'est intervenue hier, à moins de 24 heures du déclenchement d'une grève générale illimitée.

Hier, des négociations ont eu lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth et au Delta centre-ville. Le syndicat et la direction des hôtels Omni et Hyatt Regency ont, quant à eux, repris leurs pourparlers en présence d'un conciliateur désigné par le ministère du Travail.

En entrevue avec *La Presse*, une source proche des représentants patronaux a indiqué que dans les grands hôtels montréalais, les négociations achoppent sur trois points : l'introduction d'une échelle salariale pour les nouveaux employés, le programme de départ à la retraite et les primes spéciales versées aux chasseurs et portiers.

Depuis bientôt une semaine, le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, martèle sur toutes les tribunes que les syndicats ne concluront pas d'« ententes à rabais ». Pour lui, l'accord de principe intervenu jeudi dernier entre le Centre Sheraton et ses salariés dicte les conditions de travail qui doivent s'appliquer dans l'ensemble des grands hôtels de la métropole. Les employeurs ne peuvent puiser dans cette entente « comme dans un buffet », indique M. Lortie.

Des coûts « astronomiques »

Or, aux yeux des hôteliers, plusieurs des conditions négociées au Centre Sheraton seraient inacceptables. « C'est probablement l'un des règlements les plus dispendieux intervenus au Québec cette année », affirme notre source, qui préfère garder l'anonymat.

Afin d'éviter des coûts qu'ils considèrent « astronomiques », les employeurs souhaiteraient que les nouveaux salariés ne bénéficient pas immédiatement du même salaire que leurs collègues ayant plus d'ancienneté. L'entente de principe conclue au Centre Sheraton prévoit un taux horaire unique pour chaque catégorie d'emploi.

Les directions hôtelières voudraient par ailleurs limiter le nombre de salariés admissibles, chaque année, au programme de départ à la retraite offert par l'employeur. À ce chapitre, l'accord intervenu au Sheraton prévoit des indemnités de 1000 $ par année de service, jusqu'à un maximum de 8000 $, pour les salariés âgés de 55 ans et plus.

Dernier gros point en litige, les employeurs ne voudraient tout simplement pas de la « prime aux congressistes » consentie par la direction du Sheraton à ses chasseurs et portiers. Ces derniers se partageront une somme de 2,25 $ par jour pour chaque client qui réside à l'hôtel en raison de sa participation à un congrès dans la métropole. Du côté patronal, on estime qu'une telle prime pourrait rapporter quelque 10 000 $ par année à un chasseur régulier, soit l'équivalent d'une hausse salariale de 4 $ l'heure.

Interrogé sur le déroulement des négociations, Jean Lortie a admis que les trois éléments identifiés par notre source se trouvaient bel et bien au coeur du litige.

M. Lortie a par ailleurs indiqué qu'un accord de principe était à portée de la main dans au moins trois établissements hôteliers.

Les négociations reprendront aujourd'hui à l'hôtel Ritz-Carlton de même qu'au Reine-Elizabeth.

L'ARGENT, C'EST COMME LE MONDE. ÇA SE DÉMÉNAGE.

3283243

TRANSFERT SIMPLIFIÉ
TAPIS ROUGE

À lire dimanche dans le cahier À VOS AFFAIRES de *La Presse.*

3283242A

BANQUE LAURENTIENNE

3283244



PHOTO MARIO TAMA, GETTY IMAGES

Tim Gruber remballe son télescope après le report du lancement de *Discovery*, hier après-midi. Les autorités estimaient à 200 000 le nombres d'amateurs qui s'étaient rendus à Titusville.

Le vol de *Discovery* reporté

Une jauge fonctionnait mal ; la NASA ne prend aucun risque

MATHIEU PERREAULT

La NASA a annulé hier le retour en service de la navette spatiale, à cause d'un problème affectant la jauge de l'énorme réservoir externe de carburant. Le lancement est donc reporté. Il n'aura pas lieu avant samedi, et si les problèmes sont importants, il pourrait n'avoir lieu qu'en septembre.

La décision a été prise deux heures avant le décollage prévu un peu avant 16h. Un problème détecté le matin même s'est révélé résistant aux vérifications : l'une des quatre jauges du réservoir externe d'hydrogène liquide affichait zéro, même si le remplissage des 1,9 million de litres avait été effectué. Des problèmes de jauge s'étaient déclarés durant un test de remplissage du réservoir, en avril, mais pas durant un autre test, en mai. Depuis, cependant, le réservoir a été changé.

« Nous allons suivre la piste technique jusqu'à ce que nous ayons réglé le problème », a affirmé aux médias le gestionnaire adjoint du programme de la navette spatiale, Wayne Hale. « Une chose est sûre, nous ne pourrons être prêts avant samedi. » Le grand patron de la NASA, Michael Griffin, a par la suite avancé que le lancement serait reporté jusqu'à lundi.

Le problème pourrait obliger le remplacement du réservoir externe. Si tel est le cas, la NASA pourrait perdre sa « fenêtre de lancement » de juillet, et devrait attendre la prochaine fenêtre de lancement, entre le 9 et le 24 septembre.

Les problèmes se multiplient sur *Discovery*. Jusqu'à hier midi, la météo menaçait d'annuler le lancement, avec un risque d'orage de 40 %. Le spécialiste météo de CNN a même affirmé que la NASA sous-estimait le risque d'orage. Et mardi après-midi, une pièce de plastique protectrice était tombée d'un hublot, endommageant les tuiles thermoprotectrices d'une aile. Cette section de tuiles avait été remplacée rapidement.

La décision a été prise deux heures avant le décollage prévu un peu avant 16h.

Prudence

La NASA veut minimiser le plus possible les risques de cette mission, la première depuis la désintégration de la navette *Columbia*, durant la rentrée dans l'atmosphère, en février 2003. Une quarantaine de changements majeurs ont été apportés à la navette, au coût d'un milliard de dollars. La perte de *Columbia* a été causée par des morceaux d'isolant du réservoir externe qui se sont détachés au décollage, et ont fait un trou dans les tuiles thermoprotectrices de l'aile gauche. C'est ce qui explique la prudence de la NASA face à tout problème impliquant le réservoir externe.

Un débat technique intense a entouré les calculs de la NASA sur les dommages que peuvent causer les débris se détachant du réservoir. Ces calculs ont été limités par les instruments de simulation : le canon qui projetait les débris sur des tuiles thermoprotectrices pour les tests était trop puissant, ce qui limitait les tests avec des morceaux de glace et avec les petits morceaux de mousse. La NASA a fait des corrélations compliquées en utilisant l'énergie totale des morceaux lancés par le canon.

Une centaine de caméras seront braquées sur la navette quand elle décollera, en plus de satellites d'observation. Les tuiles seront aussi inspectées en orbite par un nouveau bras allongé, conçu entre autres par des firmes canadiennes. Si un trou est détecté, il pourrait être colmaté par une mousse spéciale. Et s'il est trop gros, les astronautes trouveront refuge dans la Station spatiale internationale jusqu'à la mission de sauvetage.

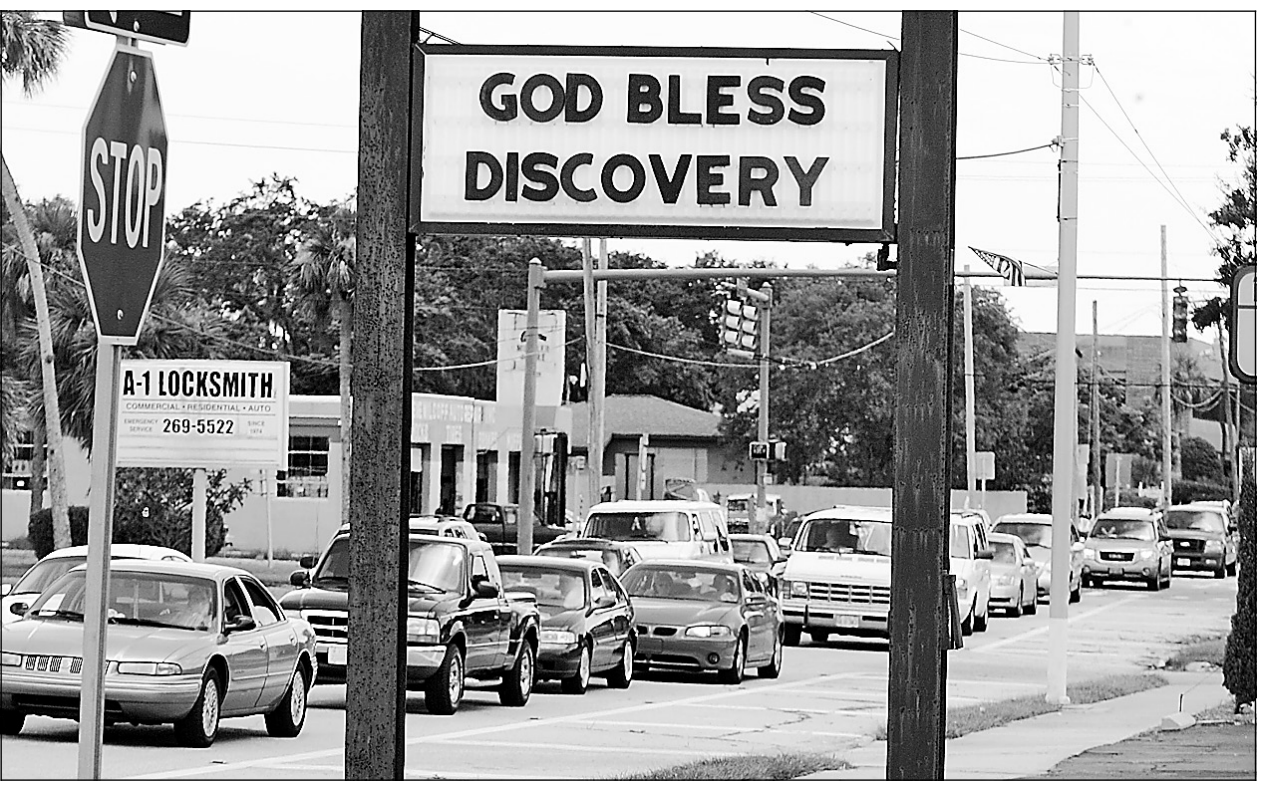


PHOTO MARIO TAMA, GETTY IMAGES

Les amateurs venus assister au lancement de *Discovery* rentrent bredouilles, après le report.



PHOTO MARK WILSON, GETTY IMAGES

Les sept astronautes au moment où ils s'apprêtaient à monter à bord de *Discovery*.

Lancement et vacances à l'eau

MARIE-CLAUDE LEMIEUX

ENVOYÉE SPÉCIALE

TITUSVILLE

« C'est très difficile pour nous, l'économie locale souffre encore de la perte de *Columbia*. » Jenny Dexter ne peut retenir ses sanglots. Son mari et elle habitent le village de Cocoa, à 10 minutes de Titusville. Ils espéraient beaucoup de la relance du programme spatial. « C'est un coup dur pour la région, beaucoup de mes amis sont encore sans emploi », explique Abe Dexter. Il croit cependant que la NASA ne peut être trop prudente. « On a vu la dernière fois à quel point une petite chose peut être fatale. Ils vont retourner là-haut, ce n'est qu'une question de temps. »

Titusville a une vue directe sur la plateforme de lancement. Dès 6h hier, il était impossible de se garer le long de l'Indian River, qui sépare la ville du Centre spatial. Les autorités estiment qu'au moins 200 000 spectateurs se sont rendus dans la région. Le Manatee Hammock, comme tous les terrains de camping, affiche complet depuis des mois. Tout l'après-midi, les campeurs alanguis par la chaleur se traînaient de la roulotte au parasol, contemplant le ciel. Jusqu'à l'annulation du lancement, seuls les orages menaçaient la mission.

« Nos vacances sont à l'eau, dit Tim Rainbolt. Sa femme Michelle et lui restent assis, les bras croisés, fixant la plateforme de lancement. Ils ont conduit 23 heures pour venir du Michigan. C'était leur projet de vacances pour l'été. « Maintenant, qu'est-ce qu'on doit faire ? demande Mme Rainbolt. Nous avons même traversé l'ouragan pour venir ici, c'est très décevant. »

Bonne décision

Patrick Lynn, lui, est retraité. Le temps n'a pas la même valeur pour lui, assure-t-il. Il voyage dans sa roulotte depuis sept ans avec son chien saucisse, Cudjo. Sur son camion *pick-up* 1971, flottent côte à côte le drapeau américain et le drapeau confédéré. « Je suis déçu, mais je pense que la NASA a pris la bonne décision, ils ne peuvent prendre de risques. »

Paul Reed approuve. Se disant « très patriotique », il estime que le lancement doit réussir, quitte à le reporter. « La mission *Discovery* n'est pas seulement importante pour notre pays, mais pour le monde entier. » Il dit croire aux paroles de John F. Kennedy sur l'importance de repousser les frontières. « Les gens ne réalisent pas à quel point l'exploration de l'espace a transformé leur vie. Le teflon, les téléphones cellulaires, les systèmes GPS, tout ça n'existerait pas si ce n'était pas de ce genre de mission. »

RIMA ELKOURI › LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

La vie suspendue



Rue Sherbrooke, je marchais vers le musée la tête basse, un peu à reculons, comme si j'allais au chevet d'un malade. L'idée d'aller voir une exposition d'oeuvres d'enfants gravement malades ne me souriait guère. Les maladies dégénératives et incurables sont forcément cruelles. Mais quand, en plus, elles ont le culot de s'en prendre à des enfants...

J'y allais un peu à reculons. Mais en franchissant la porte du StudiO du Musée des beaux-arts, j'ai senti que j'avais tort. Là où je pensais voir un trop-plein de pathos, il n'y avait que de la vie. De la vie suspendue aux murs, faisant un bras d'honneur à la maladie et à la pitié qu'elle nous inspire. De la vie suspendue comme quand on parle de ces jardins suspendus, accrochés au ciel comme par magie.

L'exposition s'appelle *L'Art à domicile pour des enfants malades*. Elle est l'aboutissement d'un fort beau projet de l'UQAM et du Phare, Enfants et Familles. Cet organisme à but non lucratif offre du répit aux familles et des soins palliatifs aux enfants dont la survie est menacée. Il prévoit ouvrir l'an prochain la Maison du Phare, qui sera la première à offrir ce genre de services au Québec.

Maladies génétiques, maladies dégénératives, maladies neurologiques, maladies résultant d'une trop grande prématurité, cancers incurables... Les enfants auxquels le Phare vient en aide ne l'ont pas eue facile. Même si leur état ne nécessite pas nécessairement l'hospitalisation, ils ont besoin de soins médicaux complexes et constants.

Leurs parents non plus ne l'ont pas eue facile, il va sans dire. Ils doivent soigner leur enfant tous les jours, toutes les nuits, sept jours sur sept. Ils sont souvent épuisés, stressés, isolés. Les moments de répit sont rares. D'où l'idée de leur en offrir quelques-uns, à eux et à leurs enfants, à l'aide, entre autres, de ce projet d'art à domicile.

C'est ainsi que, pour la cinquième année consécutive, une vingtaine d'étudiants en arts de l'UQAM se sont rendus chez des enfants gravement malades, une trousse d'artiste sous le bras. Ils les ont invités à créer, à transcender leurs limites, à sortir de leur bulle d'enfant malade, à profiter pleinement du précieux temps qui passe. Du même coup, ils ont permis à des parents débordés de souffler un peu, de faire l'épicerie ou la vaisselle, d'avoir une vie ordinaire durant quelques heures. «L'art, c'est un langage. On peut apporter du bonheur par les arts », me disait Audrey, 21 ans, une des étudiantes qui ont participé au projet.



F. LÉVEILLÉE

Dans le cadre du projet coordonné par la professeure Mona Trudel, Audrey a été jumelée à Marc-André, un adolescent handicapé de 15 ans d'Hochelaga-Maisonneuve. Tous les dimanches après-midi durant trois mois, ils se sont rencontrés. Ensemble, ils ont parcouru les rues du quartier, un appareil photo attaché au fauteuil roulant de l'adolescent. Comme Marc-André a du mal à bouger les doigts, Audrey cliquait pour lui, au moment où il le lui ordonnait. Il était l'oeil, elle était le doigt et l'oreille.

Qu'a-t-il pris en photo? Ses propres pieds, chaussés de pantoufles en « phentex », posés au bas de son fauteuil roulant. Les rues de son quartier, rendues floues par le mouvement de son fauteuil roulant. Le dépanneur du coin. À la dizaine de photos exposées au musée sont jointes des réflexions sur son quotidien, que l'on peut écouter tout en regardant les photos.

Au fil des promenades, Marc-André a confié à Audrey ses frustrations et ses petits bonheurs. Il lui a raconté comment il aimait faire de longues « marches » avec sa mère, l'été, lui dans son fauteuil, elle sur son vélo. Il lui a dit comment il aimait aller au parc Morgan, « jaser avec les écureuils » et passer par son « petit passage secret ».

Il lui a dit comment il aimait beaucoup moins ces automobilistes trop pressés qui ne respectent pas les gens en fauteuil roulant.

Il lui a parlé de son amour des animaux, petits et gros, qui sont toujours « fins ». « Même les ours, a-t-il précisé. Si tu les achales pas, ils ne t'achalent pas... »

Il lui a parlé des enfants au parc qui étaient parfois moins fins que les ours. « T'es-tu déjà fait cracher dans la face, pincer et *pitcher* des roches? » a-t-il demandé à Audrey. « Je me faisais faire ça. »

Il lui a raconté la fois où il a essayé en vain de sauver un oiseau. Il lui a parlé de la fois où il a essayé, en vain encore, de sauver un écureuil blessé. Il lui a montré l'endroit où il a enterré son oiseau. Il lui a montré l'endroit où, autrefois, il y avait un terrier de mouffettes.

Il lui a dit que, s'il n'avait pas été handicapé, il aurait aimé être archéologue.

Il lui a aussi dit qu'il aimait sa vie « comme ça ». « Si je n'avais pas été handicapé, il y aurait ben des affaires que je n'aurais pas pu faire. Comme Rêves d'enfant, rencontrer plein d'artistes... »

Il lui a dit qu'il était heureux. «Les gens portent beaucoup de jugements. Nous, on est heureux. C'est rien qu'une gang de jaloux.»

Non, ce n'est pas la maladie que vous rencontrerez si vous allez voir cette exposition au Musée des beaux-arts. C'est la vie, aussi dure que belle, accrochée au ciel par un fil invisible.

APARTÉ

« L'été, je fais de longues marches avec ma mère

C'est ça que j'aime le plus

Moi avec mon fauteuil Ma mère en bicycle

Des fois, on va au parc Morgan

Jaser avec les écureuils. »

— (Extrait des réflexions de Marc-André Daigneault, 15 ans, présentées dans le cadre de l'exposition *L'Art à domicile pour des enfants malades*)

*L'exposition se poursuit jusqu'au 27 novembre 2005 au Musée des beaux-arts de Montréal, Passage culturel (niveau S1). Entrée gratuite.

*Pour des informations sur l'organisme Le Phare, Enfants et Familles : www.phare-lighthouse.com ou (514) 48-PHARE

PAYEZ
LE MÊME PRIX
QUE LES
EMPLOYÉS DE FORD*.



NOTRE PRIX, C'EST VOTRE PRIX

VOICI LE TOUT NOUVEAU PLAN FAMILIAL FORD.
D'ICI LE 1er AOÛT, VOUS PROFITEZ DU RABAIS DE NOS EMPLOYÉS SUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD OU LINCOLN 2005 NEUFS EN STOCK CHEZ VOS CONSEILLERS PARTICIPANTS**. BIENVENUE DANS LA GRANDE FAMILLE FORD.

EN PLUS DU PLAN FAMILIAL FORD, PROFITEZ DE L'UNE DE CES OFFRES EXCLUSIVES AU QUÉBEC À L'ACHAT OU À LA LOCATION

+ 2 PREMIÈRES MENSUALITÉS PAYÉES‡ (FOCUS • FIVE HUNDRED • FREESTAR • ESCAPE • FREESTYLE)

OU 500 $‡‡ DE CHÈQUES-CADEAUX RONA (pour le Ranger, l'Explorer, la plupart des modèles de la Série F et bien d'autres)

ET OBTENEZ JUSQU'À 5 000 $ DE REMISE À LA LOCATION OU À L'ACHAT DE CERTAINS MODÈLES‡‡‡ ■ FINANCEMENT EXCEPTIONNEL DE 0 % À L'ACHAT***

CHOISISSEZ VOTRE MODÈLE PRÉFÉRÉ ET PARLEZ-EN À VOTRE CONSEILLER FORD AUJOURD'HUI MÊME.



FORD F-150 2005
FORD FOCUS 2005
FORD FREESTAR 2005
FORD FREESTYLE 2005
FORD ESCAPE 2005
FORD FIVE HUNDRED 2005

3330923A

ford.ca

Ford
Bien pensé

LES CONSOMMATEURS AVERTIS LISENT LES TEXTES EN PETITS CARACTÈRES. *Cette offre s'applique à la plupart des modèles Ford ou Lincoln 2005 neufs en stock, à l'exception des Mustang, Escape hybride, Econoline (modèles tronqués et à châssis nu) et châssis-cabines Série F. ‡Sur location ou achat jusqu'à un maximum de 800 $ pour les modèles Focus et Escape 2005 et de 900 $ pour les modèles Five Hundred, Freestyle et Freestar 2005 pour deux (2) mois. Ces offres ne s'appliquent pas aux modèles suivants : Escape hybride et fourgonnette utilitaire Freestar. ‡‡L'offre de chèques-cadeaux RONA se termine le 31 août 2005. Cette offre s'adresse uniquement aux résidants du Canada qui achètent ou louent un des modèles suivants : Série F (sauf les modèles à châssis-cabine), Ranger, Explorer, Expedition, Excursion, T-Bird, Taurus, Grand Marquis et Econoline (sauf les modèles tronqués) 2005 neufs; et en prennent livraison le ou avant le 31 août 2005. Les clients admissibles pourront, à leur choix, recevoir soit des chèques-cadeaux RONA d'une valeur de 500 $ (10 x 50 $), soit 300 $CA en espèces. Les clients qui opteront pour les chèques-cadeaux RONA d'une valeur de 500 $ recevront ces derniers par service de messagerie dans un délai de quatre (4) semaines après avoir pris possession de leur véhicule. Les clients qui choisiront l'offre de 300 $ en espèces recevront un chèque dans un délai équivalent. Les clients admissibles achetant et prenant livraison de plus d'un véhicule 2005 au cours de la promotion pourront profiter de cette offre jusqu'à un maximum de deux (2) fois [soit une (1) fois par véhicule admissible]. Cette offre n'est pas applicable à la livraison de véhicules pour le gouvernement, peut être applicable à la livraison de véhicules pour les parcs, mais ne peut être jumelée à aucun rabais ou taux incitatif relatifs aux parcs. Pour obtenir tous les détails relatifs à cette promotion, consultez votre conseiller Ford. Les chèques-cadeaux RONA sont échangeables à l'achat de marchandises dans tout magasin RONA, Réno-Dépôt ou Botanix, ne sont pas remboursables, ne sont pas monnayables et ne peuvent être utilisés afin de rembourser le solde d'aucun compte. Pour obtenir tous les détails au sujet des chèques-cadeaux RONA, visitez le magasin RONA le plus près de chez vous. ***L'offre de 0 % de financement s'applique à l'achat de tous les modèles Focus, Taurus, Lincoln LS V6, Ranger, Explorer Sport Trac, Escape (sauf le modèle hybride), Freestar, Expedition et F-150 2005 neufs en stock, pour un terme maximal de 36 mois. ‡‡‡Jusqu'à 5 000 $ de remise pour les modèles Freestar de base et Freestar utilitaire. Les remises pour les autres modèles sélectionnés varient entre 500 $ et 4 000 $. Frais de transport inclus. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Sous réserve de ce qui est prévu pour l'offre relative aux chèques-cadeaux RONA, ces offres sont en vigueur jusqu'au 1er août 2005 en prenant livraison du véhicule le ou avant le 1er août 2005, s'appliquent à des particuliers seulement et sont conditionnelles à l'approbation de crédit et au financement par Crédit Ford. Les conseillers Ford peuvent vendre ou louer moins cher. Tous les détails de ces offres chez vos conseillers Ford participants. **Offre valable uniquement chez les conseillers Ford participants. Tous les détails chez vos conseillers Ford.

ACTUALITÉS

Casinos virtuels à Kahnawake : Québec et la SQ se renvoient la balle

TRISTAN PÉLOQUIN

Malgré plus de cinq ans d'enquête policière et alors que le Code criminel interdit clairement à quiconque d'exploiter un casino sur Internet, la Sûreté du Québec, le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Justice sont incapables de dire si le service d'hébergement offert sur la réserve autochtone de Kahnawake est légal ou non.

Mis sur pied en 1999 par une entreprise autochtone en collaboration avec un organisme relevant du conseil de bande qui accorde les licences, ce parc de serveurs informatiques est devenu le numéro un mondial pour ce type de service, surpassant ceux implantés dans plusieurs paradis fiscaux, révélait récemment un document de Valeurs mobilières Desjardins. Plus de 250 casinos virtuels, appartenant pour la plupart à des intérêts étrangers, ont « élu domicile » sur les serveurs situés sur le territoire mohawk.

En vertu de l'article 207 du Code criminel, seules les provinces peuvent exploiter des casinos, qu'ils soient virtuels où non. Le fait d'héberger un de ces sites de pari ou d'accorder une licence permettant de le faire, semble toutefois toucher une zone grise à laquelle personne au sein du gouvernement ne souhaite s'attaquer.

Plus de 250 casinos virtuels ont « élu domicile » sur les serveurs situés sur le territoire mohawk.

Hier, au ministère de la Sécurité publique, la porte-parole du ministre Jacques Dupuis, Isabelle Mignault, indiquait ne pas être en mesure de dire si l'existence et l'exploitation de ces serveurs par les membres de la réserve indienne sont légales. « Je ne peux pas répondre à cela. Pour ce faire, il faudrait que la Sûreté du Québec (SQ) nous fournisse des preuve des activités qui sont menées sur le territoire autochtone, ce qui n'a jamais été fait jusqu'à maintenant », a-t-elle expliqué. Même son de cloche du côté du ministère de la Justice, de qui relèvent les accusations de nature criminelle.

De son côté, la SQ, qui enquête sur ces casinos virtuels depuis 1999, a bien reconnu n'avoir jamais déposé de tel rapport au Ministère malgré une preuve « très volumineuse » recueillie au fil des années. Évoquant des droits ancestraux et un principe d'autonomie, les représentants du conseil de bande de Kahnawake affirment qu'ils ont pleine autorité sur les questions relevant des jeux de hasard sur leur territoire. « Nous laissons aux législateurs le soin de déterminer si les revendications des autochtones à cet égard sont fondées ou non, a indiqué l'agente Chantal Mackels, porte-parole du corps policier. Ce n'est donc pas à la SQ de dire si les serveurs de Kahnawake sont légaux ou non. »

Depuis la création du service d'hébergement par la Mohawk Internet Technologies, le conseil de bande de Kahnawake a toujours ouvertement affirmé qu'il accordait des permis de casinos en ligne à des entreprises tierces moyennant le paiement de licences. Selon le grand chef Michael Delisle, la réglementation établie par le conseil de bande est « la plus stricte et la plus transparente au monde ».

Homolka renonce à sa demande d'injonction

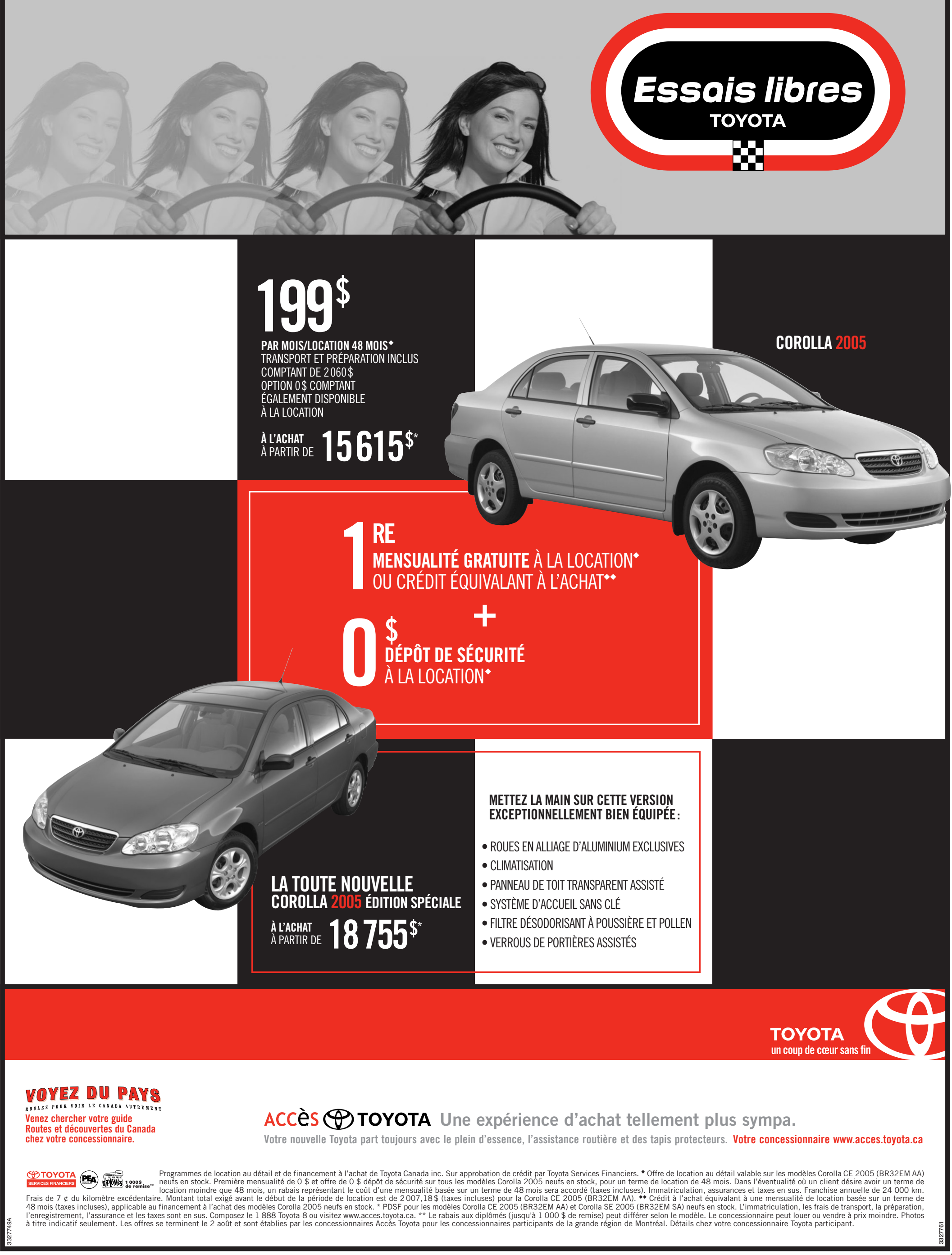
PRESSE CANADIENNE

Karla Homolka renonce à sa bataille juridique pour tenir les journalistes en échec.

L'avocat des médias, Mark Bantey, a déclaré avoir été avisé des intentions de l'ex-détenue hier. La meurtrière, dont personne ne sait où elle se trouve exactement depuis sa sortie de prison, n'aura donc pas à subir de contre-interrogatoire de la part d'avocats des médias.

Les procédures sont terminées, a indiqué l'avocat, qui représente plusieurs médias anglophones.

M. Bantey avait menacé de réclamer le rejet de la cause si Karla Homolka ne venait pas témoigner dans ses tentatives pour museler les médias.



DIRECTION DU PQ

Landry songe toujours à un retour

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Galvanisé par les appels de plus en plus nombreux et pressants en faveur de son retour à la tête du Parti québécois, Bernard Landry consulte plus que jamais son entourage sur l'éventualité qu'il se porte candidat à sa propre succession.

Le chef démissionnaire a récemment supputé ses chances lors d'entretiens avec des proches et des amis de longue date, dont au moins l'ancien ministre et psychiatre Denis Lazure et le militant de la première heure Yves Michaud.

« Il est en réflexion en ce moment. S'il sentait que l'appui qui a déjà été manifesté grandissait, je crois qu'il pourrait revenir », a affirmé M. Lazure, lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*, hier. L'ancien ministre a souligné que Bernard Landry est « très réceptif » aux appuis qui lui sont exprimés depuis quelques semaines. Le chef démissionnaire est aujourd'hui « ouvert » à l'idée de revenir aux affaires. « Je pense qu'il a pris une décision trop rapidement à l'époque », a souligné M. Lazure.

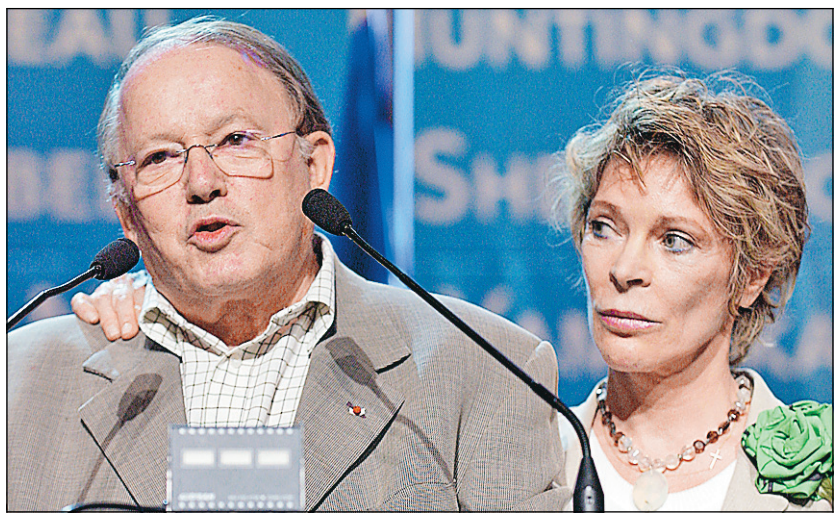


PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE ©

Bernard Landry lors de l'annonce de sa démission, en juin, en compagnie de sa femme Chantal Renaud.

Rappelons que Bernard Landry a claqué la porte le 4 juin parce que seulement 76,2 % des délégués du PQ réunis en congrès lui avaient exprimé leur confiance.

Selon Yves Michaud, Bernard Landry est en train d'« analyser » ses appuis. « Bien sûr, on s'en est parlé. Je lui ai dit que la décision lui appartenait. Il regarde ça », a-t-il confié à *La Presse*. Messieurs Michaud et Lazure ont tous deux invité Bernard Landry à reprendre du service, d'autant plus que les candidats déclarés n'ont pas selon eux toutes les qualités requises pour devenir chef du PQ.

Denis Lazure constate dans son entourage qu'« il y a un grand intérêt » pour un retour du chef démissionnaire. « À l'hôpital Louis-Hippolyte-La Fontaine où je travaille, les gens me demandent à tout bout de champ si M. Landry voudrait revenir. »

La pression s'accentue sur Bernard Landry. Dans une lettre ouverte, une quarantaine de personnalités — dont le député bloquiste Maka Kotto et l'ancienne candidate du Bloc québécois et présidente du PQ dans la région de Montréal—Ville-Marie, Maria Mourani — « interpellent vigoureusement » le chef démissionnaire pour qu'il se porte candidat à sa propre succession.

« À ce stade, nous croyons que la personne la plus apte à déployer la détermination et le savoir nécessaires pour relever ce défi colossal (de mener le Québec à l'indépendance) demeure nulle autre que Bernard Landry », écrivent-elles.

« À mesure que se rapproche l'échéance du 15 novembre prochain, cherchant à se convaincre que l'une des personnes en lice est celle qui les mènera à la réalisation de leurs plus hautes ambitions collectives, de nombreux membres en viennent aussi à se poser une question. Le prochain chef du PQ sera-t-il meilleur que le précédent ? », ajoutent les signataires.

Dans des lettres expédiés aux journaux cette semaine, Denis Monière, professeur de science politique à l'Université de Montréal, et Jean-Marc Léger, qui a été le premier secrétaire général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, exhortent également Bernard Landry à présenter sa candidature. À ce jour, 3083 personnes ont signé la pétition qui se trouve sur un site Internet créé par des partisans — non identifiés — du retour de l'ancien chef.

Bernard Landry refuse de commenter. Son adjointe, Odette Morin, se contente de dire qu'« il n'est pas revenu sur sa décision ».

Le mariage gai menace la liberté de religion, dit Mgr Ouellet

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – À cause du projet de loi sur le mariage de même sexe et de la volonté des couples gais d'être reconnus égaux, la liberté de religion est menacée au Canada, et ce, jusqu'à l'intérieur des églises catholiques, a fait valoir le cardinal Marc Ouellet.

Témoignant hier devant le comité sénatorial qui étudie le projet de loi, l'archevêque de Québec a souligné que la « menace » s'étend même jusqu'en chaire, où souvent des prêtres s'empêchent de faire des affirmations pour éviter de se faire taxer d'homophobie.

Le primat de l'Église catholique canadienne admet aussi que l'Église catholique s'inquiète des impacts du mariage de même sexe sur son propre territoire.

Il cite en exemple des couples homosexuels qui tentent en vain de faire baptiser un enfant, ou encore d'autres couples de même sexe qui essuient un refus en tentant de réserver une salle appartenant à un groupe religieux pour y célébrer leur mariage.

« Ce qui est inquiétant aussi, c'est qu'il se forme une espèce de climat où on n'ose plus dire ce que l'on pense et on n'ose plus enseigner, même de la chaire, on se sent menacé si on dit quelque chose pour rappeler la morale sexuelle de l'Église », a déclaré le cardinal Ouellet.

« Même à l'intérieur de nos églises, il y a une comme une espèce de pression, où on s'aperçoit que si on parle comme ça, ça risque de déranger ou de se faire accuser d'homophobie, de haine. »

Il ajoute du même souffle que l'Église catholique respecte les gais et lesbiennes, sans toutefois « approuver les actes homosexuels » et leur « style de vie ».

Résultats

TVA, le réseau des tirages

Lotto 6/49 — Tirage 2005-07-13

01 07 08 14 32 33
Complémentaire : 26

Québec 49 — Tirage 2005-07-13

17 26 32 39 43 49
Complémentaire : 05

Banco — Tirage 2005-07-13

04 05 07 14 17 20 23 30 31 34
35 40 47 49 55 59 61 64 69 70

La Quotidienne — Tirage 2005-07-13

3 4
485 8308

Extra — Tirage 2005-07-13

NUMÉRO
011041

Mise-O-Jeu — PARIEZ SUR VOS SPORTS PRÉFÉRÉS

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Jusqu'au 24 juillet

Ouvrez grand vos yeux,
notre solde d'été est arrivé.



Samsung A650
GRATUIT*
(avec un contrat de 3 ans)



LG 125
29,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)



Phototéléphone Samsung A670
49,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

Nouveau



Motorola V262
49,99 $†
(avec un contrat de 3 ans)



3330783A

TELUS mobilité^MD
le futur est simple^MD

3330784

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Wilderton Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radiocommunication Inc.
2304, Desserte Ouest autoroute 13
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Terrasses Mascouche

Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Centre Jacques-Cartier
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie
Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · Bureau en gros · La Cabine Téléphonique · teleplus · Dumoulin · Brault & Martineau · Rona Home · Zellers

Offre valable jusqu'au 24 juillet 2005 avec nouvelles mises en service seulement. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. *Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. †Le Motorola V262 n'est pas soldé et le prix indiqué est le prix courant offert à la signature d'un contrat de 3 ans. © 2005 TELUS Mobilité.

ACTUALITÉS



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Esteban est le seul véhicule québécois à avoir franchi avec succès la première étape de qualification de la North American Solar Challenge.

Dix jours pour franchir 4000 kilomètres

La voiture solaire de Polytechnique est sur le point de s'élancer pour la grande course

PHILIPPE MERCURE

Des cactus du Texas au pied des Rocheuses, Esteban a 10 jours pour franchir 4000 kilomètres avec un moteur aussi puissant qu'un séchoir à cheveux. Il ne s'agit pas d'une nouvelle aventure du dessin animé *Les Mystérieuses Cités d'or*, mais de l'exploit que tentera de réaliser une équipe d'étudiants de l'École polytechnique de Montréal à bord du véhicule solaire qu'ils ont mis au point, Esteban III.

Le bolide est le seul véhicule québécois à avoir franchi avec succès la première étape de qualification de la North American Solar Challenge, une compétition d'ingénierie qui prend la forme d'une course de voitures carburant à l'énergie solaire.

« Cette fois, nous sommes à peu près sûrs d'aligner notre véhicule sur la ligne de départ et de boucler les 4000 kilomètres », assure Hugo Careau, directeur du projet.

Partis pour le Texas jeudi dernier, les membres d'Esteban sont fébriles. Une dernière étape les sépare de la grille de départ : ils doivent prouver la fiabilité de leur engin en lui faisant parcourir 200 kilomètres en deux jours en circuit fermé, aujourd'hui et demain. S'il tient le coup, l'équipe prendra part, dimanche, pour la première fois de son histoire au rallye qui mènera cette année d'Austin (Texas) à Calgary.

La quinzaine de membres, dont cinq filles, ont monté de toutes pièces leur prototype. La facture s'élève à 125 000 $ en matériel seulement.

L'équipe d'une quinzaine de membres, dont cinq filles, a monté de toutes pièces son prototype.

« Côté mécanique, on est de calibre. Mais côté puissance électrique, certaines équipes américaines ont investi jusqu'à 90 000 $ dans leurs panneaux solaires, tandis que les nôtres ont coûté 15 000 $ », précise Djourha Brunache, étudiante en génie électrique.

Pour Hugo Careau, il faut procéder une étape à la fois. « Mettre de très bonnes cellules sur une voiture dont tu n'as pas encore prouvé la fiabilité, c'est un peu comme mettre un moteur de Dodge Viper dans une Chevette. Cette année, on veut montrer qu'on a construit une voiture qui peut rouler 4000 kilomètres. Nos preuves faites, on pourra aller chercher d'autres commanditaires et travailler sur la performance pour la prochaine course, dans deux ans. »

Conçue avec des matériaux ultralégers, Esteban III ne pèse que le quart d'une voiture normale et peut atteindre une pointe de 110 km/h.

La voiture solaire représente-t-elle la voiture de demain ? « Plutôt la voiture d'après-demain, répond Hugo Careau, qui dit s'être joint au projet par conscience écologique. Une fois les voitures électriques bien implantées, il ne restera qu'à les tapisser de cellules solaires : le principe de fonctionnement est le même, de toute façon. Mais il faut laisser le temps aux cellules solaires de devenir plus performantes. Pour l'instant, elles ne convertissent que de 15 à 30 % de l'énergie qu'elles reçoivent du soleil. »

Avant tout, le projet Esteban est un « maudit beau *trip* », au dire d'Hugo Careau. Dix jours de course, quatre pilotes qui se relaient plusieurs fois par jour, une trentaine d'équipes qui viennent de partout en Amérique du Nord. « À 18h, tu dois arrêter de rouler, peu importe où tu es. Si t'arrives en face d'un motel, t'es chanceux. Si t'arrives au milieu d'un champ en plein Oklahoma, tu sors la guitare et les guimauves, et t'espères qu'il y a une autre équipe pas trop loin avec qui tu peux veiller », résume l'étudiant.

NOUS SOMMES TOUJOURS EN AVANCE
SUR NOS COMPÉTITEURS
POUR QUE VOUS LE SOYEZ AUSSI.



AUDIOVOX^MC SMT5600
EXCLUSIF



TREO^MC 650 DE palmOne
EXCLUSIF



BLACKBERRY 7290^MC
EXCLUSIF

Rogers s'assure que vous gardiez votre longueur d'avance en vous offrant :

- Le plus grand choix d'appareils combinant la voix et le courriel ainsi que les toutes dernières innovations technologiques bien avant tout le monde.
- Le seul réseau qui vous permet d'utiliser votre appareil partout dans le monde, et ce, comme si vous étiez à la maison.
- Un service interne d'assistance technique pour le BlackBerry entièrement voué à ses usagers.

Pour de plus amples renseignements au sujet de nos solutions d'affaires, communiquez avec nous sans tarder au 1 866 819-9991.

ROGERS^MC
Votre monde. Maintenant.

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
4455, rue Saint-Denis (514) 845-8353
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Centre Eaton (514) 849-5646
Place Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
Centre Rockland (514) 735-4086
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 747-1777
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BELŒIL
Mail Montenach (450) 467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355

GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau (450) 671-2303
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (boutique) (450) 687-5386
Carrefour Laval (kiosque) (450) 686-7566
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe (514) 642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 657-3666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
135, boul. Curé-Labelle (450) 419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-CONSTANT
564, voie de la Desserte (450) 635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

LA SOURCE par CIRCUIT CITY · ROGERS plus · ROGERS VIDEO · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · BatteriesPlus

coupe ROGERS COUPEROGERS.COM · ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Consultez rogers.com/deplacement pour obtenir le détail de nos ententes de service voix et transmission de données avec divers pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Australie. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. © 2005 Research In Motion Limited. Tous droits réservés. Les marques, images et symboles associés aux familles RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research In Motion Limited utilisées sous permission. © 2005 palmOne, Inc. Tous droits réservés. palmOne, Treo, les logos palmOne et Treo ainsi que Blazer font partie des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à ou sous licence exclusive de palmOne, Inc. ou de ses filiales. Palm, Palm OS, HotSync et le logo Palm Powered sont des marques de commerce ou des marques déposées autorisées de palmOne, Inc. UTStarcom/Audiovox Communications • 5155, Spectrum Way, Unit #5, Mississauga (ON) L4W 5A1 • UTStarcom et le logo de UTStarcom sont des marques déposées appartenant à UTStarcom, Inc. ou à ses filiales. Audiovox est une marque déposée appartenant à Audiovox Corp. Tous droits réservés. Tous les autres noms de marques et de produits mentionnés peuvent être des marques de service, des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs titulaires respectifs. ^MCMarques de commerce de Rogers Sans-fil inc. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2005

3329546A

3329548

SIEMENS

» l'avenir des appareils électroménagers commence ici.
maintenant disponibles au Canada.

seulement chez Future Shop.





JUSQU'À 300 $ EN CARTES CADEAUX DE FUTURE SHOP.*
36 PAIEMENTS ÉGAUX, AUCUN INTÉRÊT.**
LIVRAISON GRATUITE POUR TOUS LES APPAREILS.

* Avec l'achat de deux appareils électroménagers quelconques de Siemens du 15 au 24 juillet.
** Avec votre carte Future Shop. Sur approbation du crédit. Achat minimum de 999 $ requis. Détail complet ci-dessous.

La marque de pointe en appareils électroménagers d'Europe est arrivée au Canada. Elle vous offre une haute technologie et un style pur. Agissez dès maintenant et venez voir la ligne complète d'appareils électroménagers Siemens chez Future Shop y compris le système de lavage ultraSense.[MC]

Efficience énergétique de pointe. La laveuse ultraSense[MC] utilise moins d'eau et d'énergie et elle est homologuée ENERGY STAR.[MD]

Fonctionnement ultra-silencieux. Les laveuses ultraSense[MC] de Siemens sont à un niveau incroyable de 60 dB tandis que les sécheuses ultraSense[MC] sont à 67 dB. C'est le système de lavage à chargement avant le plus silencieux jamais présenté.

Une performance supérieure de nettoyage. La technologie brevetée threeD surround wash[MC] déplace vos vêtements en trois dimensions pour un meilleur lavage et séchage.

1-800-983-5146 • www.siemens-home.ca/lapresse

©2005 BSH Home Appliances Corporation. ENERGY STAR est une marque déposée aux É.-U. REVSI025-14-58671-1


laveuses/sécheuses


lave-vaisselle


cuisinière

FUTURE SHOP

Venez voir la ligne complète d'appareils électroménagers intelligents Siemens chez Future Shop. Pour trouver un magasin près de chez vous ou pour faire un achat en ligne, visitez futureshop.ca.

Siemens. à l'avant-garde »

3327249A

†*Sous réserve de l'approbation du crédit pour les achats effectués avec la carte de crédit Future Shop. Des frais de cotisation annuels de 25 $ s'appliquent. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à futureshop.ca. Un achat d'au moins 99 $ est exigé du détenteur de carte pour qu'il bénéfi
FWFSD. Les taxes sont payables au moment de l'achat. Nous renoncerons à l'intérêt à condition que: (1) les mensualités minimales (s'il y en a) soient versées avant la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt, (2) le solde soit payé avant la fin de la période promotionnelle sans intérêt. Dans le cas où les conditions précitées ne sont
minimums ne sont pas versés, les intérêts courus sont calculésau taux de 28,8 % par année à partir de la date d'achat. Les versements mensuels minimums sont de 10 $ ou de 3 % du montant financé, selon la plus élevée de ces sommes. Pour nos offres « versements égaux, aucun intérêt », une mensualité égale sera facturée à votre c
requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/36e (2,777 %) du montant qui est financé arrondi au cent supérieur le plus près. Pour notre option «versements égaux, aucun intérêt » de 48 mois, un achat de 2 999 $ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/48e (2,083 %) du montant financé arrondi au cent supérieur le plus près. Les versements mensuels minimums sur les achats ordinaires qui ne sont pas faits à l'intérieur de l'une de nos offres de financement ou les montants en souffrance ayant trait à des achats faits à l'intérieur d'offres de financement sont de 10 $ ou de 3 % du solde impayé, selon la plus élevée de ces sommes.

Si le solde quotidien moyen est de...	250$	500$	750$	1000$
...les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de...	5,92 $	11,84 $	17,75 $	23,67 $
...les frais de crédit avec l'assurance FutureGuard pour 30 jours seront de...	8,90 $	17,79 $	26,68 $	35,57 $

ACTUALITÉS

Agression à l'Hôpital général de Montréal

La sécurité dans les hôpitaux remise en question

PASCALE BRETON

Même s'il s'agit d'un incident isolé, l'agression sexuelle subie par une patiente aux urgences de l'Hôpital général de Montréal soulève des questions sur la sécurité à l'intérieur des centres hospitaliers.

La direction du Centre universitaire de santé McGill se voulait rassurante hier. « Nous avons énormément de dispositifs de sécurité, a déclaré le directeur général adjoint du CUSM, Normand Rinfret. Comme dans tout environnement public, il peut arriver que quelqu'un réussisse, soit par mégarde ou par planification, à s'infiltrer à travers un système de sécurité. C'est ce qui est arrivé. »

Au moins 14 agents de sécurité sont postés en tout temps dans les cinq hôpitaux du CUSM, a expliqué M. Rinfret. De 150 à 200 caméras sont installées dans les endroits publics pour enregistrer les allées et venues suspectes. L'accès à plusieurs salles est réservé exclusivement aux détenteurs de laissez-passer et, depuis peu, des boutons de panique sont installés à divers endroits stratégiques des hôpitaux. En cas de danger, le personnel appuie sur ces sonnettes d'alarme pour appeler du renfort. « Le plus important est que la réponse soit immédiate. Dans le cas de dimanche, c'est ce qui s'est produit », a-t-il ajouté.

Vers 9 h 30 dimanche, une femme de 31 ans a été agressée sexuellement par un homme d'une cinquantaine d'années, connu pour ses antécédents criminels. Il avait réussi à se faufiler à l'intérieur des urgences en revêtant un uniforme d'infirmier. Cette information n'a toutefois pas étéconfirmée par les policiers. Les cris de la victime ont rapidement alerté le personnel qui est accouru pour lui porter secours et maîtriser l'agresseur qui a été arrêté par les policiers de Montréal, appelés sur les lieux.

Environ 10 000 personnes fréquentent chaque jour l'Hôpital général de Montréal. Hier après-midi, l'agent de sécurité posté à l'entrée principale avait peine à suffire à la tâche. Le téléphone sonnait constamment et il devait aussi fournir des informations aux patients qui cherchaient à se repérer. Il reste bien peu de temps pour scruter les écrans vidéo, a-t-il reconnu. Si un individu suspect revêt en plus un uniforme d'infirmier, les agents ont bien du mal à l'intercepter avant qu'il ne passe aux actes.

Il est peu fréquent que des agressions surviennent entre patients. Le personnel, en revanche, est régulièrement confronté à des patients agressifs verbalement ou physiquement. Des programmes sont en place pour réagir promptement. C'est le « code blanc ». Sitôt l'alarme déclenchée, les agents de sécurité accourent, suivis par des employés formés pour maîtriser l'agresseur.

Malgré les mesures en place, les hôpitaux peinent à être tout à fait sécuritaires, croit la porte-parole du comité des usagers de l'Hôpital général de Montréal, Patricia Cogen. « Il faudrait des accès plus restreints et davantage de caméras et de sonnettes d'alarme. Les hôpitaux n'ont pas les fonds pour cela. »

EN BREF

L'école St. Patrick doit fermer

Les parents de l'école primaire anglophone St. Patrick ont perdu une nouvelle bataille. Un juge de la Cour supérieure a refusé hier d'émettre l'injonction interlocutoire qu'ils demandaient pour en empêcher la fermeture. Depuis 1999, la commission scolaire English-Montréal et des parents membres du conseil d'établissement se livrent bataille. La commission scolaire veut fermer cette école du Plateau Mont-Royal qui, l'an dernier, accueillait 79 élèves. « Le juge a décidé que les demandeurs ont soulevé une question sérieuse, mais n'ont pas réussi à démontrer qu'ils subiraient un préjudice irréparable si l'injonction n'était pas accordée », a expliqué l'avocate de la CSEM, Dominique Launay. La Presse

LA GRANDE LIQUIDATION

GM Canada

LE PLUS GROS ÉVÉNEMENT JAMAIS PRÉSENTÉ





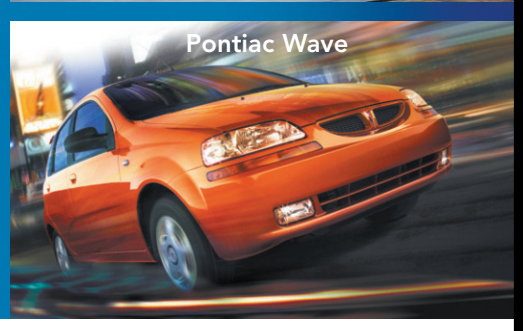












Payez ce que nous payons

L'escompte des employés maintenant offert à tous

GM Canada

Se trouver derrière le volant d'une nouvelle GM n'aura jamais été aussi facile.

Pour la première fois, obtenez l'escompte offert aux employés de GM. Payez le même prix que les employés sur la plupart des modèles 2005*. Pas un sou de plus. Facture à l'appui. Visitez un concessionnaire participant ou **gmcanada.com** dès aujourd'hui.

Chevrolet Pontiac Buick GMC Cadillac HUMMER



Pour tous les détails, visitez gmcanada.com ou votre concessionnaire Pontiac • Buick • GMC • Cadillac • Chevrolet ou HUMMER. Vous pouvez également nous appeler au 1 800 463-7483. *Ne s'applique pas à la Corvette 2005 et aux camions poids moyen. S'applique aux nouveaux véhicules GM 2005 en inventaire qui seront livrés le ou avant le 2 août 2005. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Une quantité limitée de modèles 2005 est offerte. Offre d'une durée limitée. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

3332020A

300 emplois supprimés chez Ericsson

« Il y a des changements dans l'industrie des télécommunications à l'échelle mondiale. »

ERICSSON
suite de la page A1

L'ambiance est maintenant des plus moroses dans la division CDMA, a poursuivi le jeune homme.

« Les collègues sont très démotivés. Ce sont de bons *jobs* qu'on va perdre : tous ces ingénieurs et informaticiens faisaient de très bons contribuables pour le gouvernement... »

La perte est aussi de taille pour Montréal, dit Iain Grant, analyste spécialisé en télécommunications au SeaBoard Group. « Ce n'est pas tous les jours qu'on voit ça, 300 emplois perdus. C'est un gros chiffre. Mais ce n'est pas typique à Montréal. Il y a des changements dans l'industrie des télécommunications à l'échelle mondiale. »

Et selon M. Grant, les futurs chômeurs ne doivent pas désespérer. « S'ils ont une expertise avec la technologie CDMA, je crois qu'ils pourront trouver des emplois chez Nortel, Bell ou Telus, par exemple, tout comme chez Sprint ou Verizon aux États-Unis. Mais ce ne sera probablement pas à Montréal. »

ERICSSON EN QUELQUES CHIFFRES

> Plus grand fabricant de téléphones portables au monde

> 50 000 employés dans le monde

> 2000 employés au Canada, dont 1800 à Montréal

> Le centre de recherche et développement de Montréal est le plus grand d'Ericsson à l'extérieur de la Suède

Ericsson a affirmé qu'elle tenterait de redonner du travail à ses ex-employés dans la mesure du possible. « Pour l'instant, la conjoncture est telle qu'on ne peut les replacer, mais si de nouvelles occasions se présentent, on fera tout en notre possible pour leur offrir une nouvelle position », a affirmé le grand patron Marc Henderson.

Des coupes prévisibles

Les compressions que fera Ericsson à Montréal d'ici la fin de 2005 étaient prévisibles. Il y a deux mois, le premier fabricant mondial de téléphones portables avait annoncé le licenciement de 250 personnes à la division CDMA de son usine de San Diego, en Californie, et son intention de « réorganiser » ce secteur d'activité. Logiquement, Montréal devait suivre.

Ericsson n'aura toutefois pas le choix de conserver un certain nombre d'employés de cette division, a indiqué M. Henderson. « Il y aura du soutien pour nos clients qui travaillent sur CDMA, et il y aura aussi une équipe de recherche et développement pour venir en aide aux clients existants, mais nous n'essaierons pas de trouver de nouveaux clients avec cette technologie. »

M. Henderson a par ailleurs affirmé qu'Ericsson ne prévoyait pas faire d'autres mises à pied dans la métropole pour le moment.

Selon le site Web de l'organisme Montréal International, 110 000 personnes travaillaient dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) dans le Grand Montréal en 2003. On comptait alors 2700 entreprises de TIC privées sur le territoire, dont 250 de propriété étrangère.

Quant au géant Ericsson, il emploie environ 50 000 personnes dans le monde, soit deux fois moins qu'à la fin des années 90, avant la période de fortes turbulences qu'a traversée le milieu des télécommunications.

La société a été fondée en 1876 et est présente dans 140 pays.

EN BREF

Lutte du boeuf

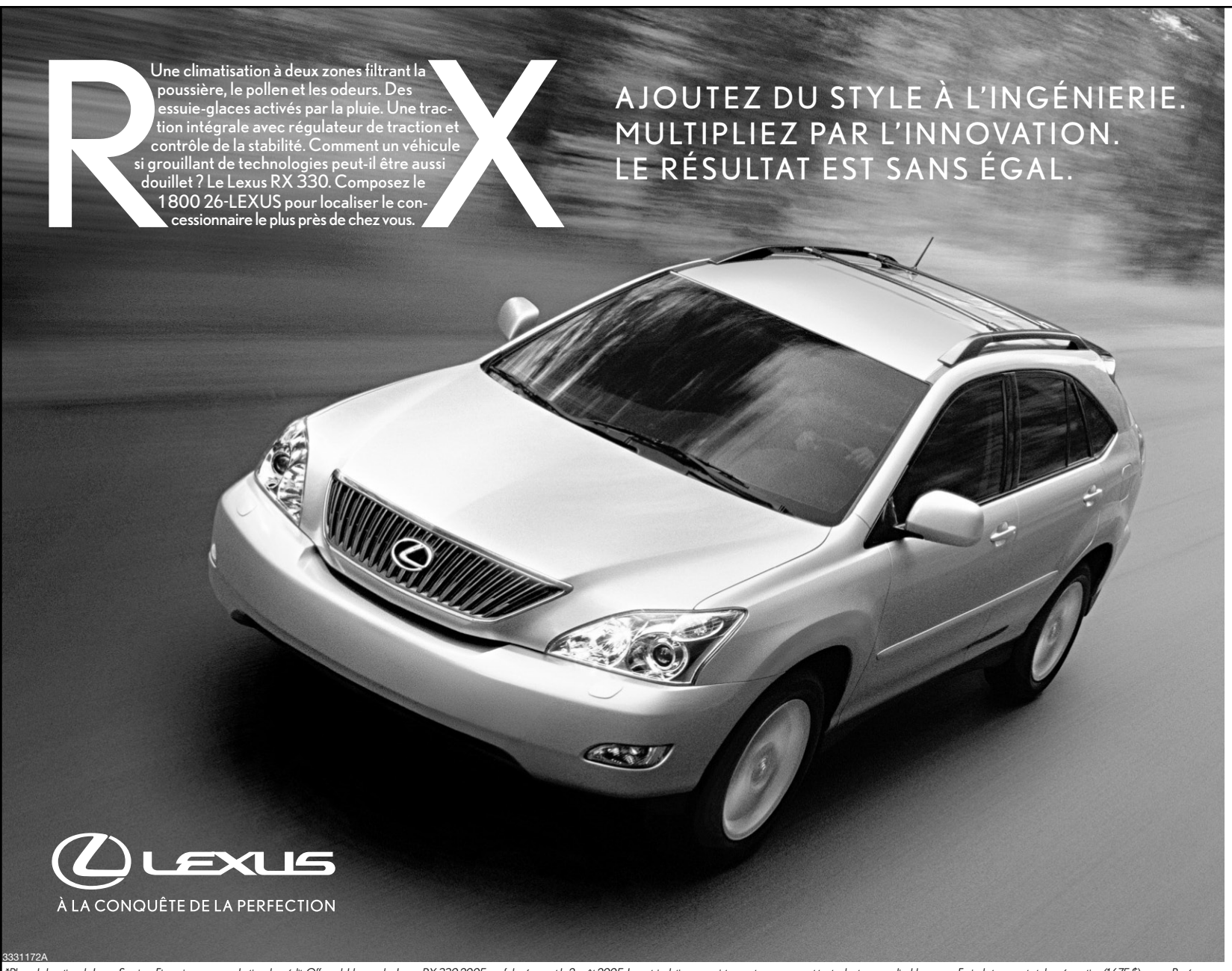
Le groupe d'éleveurs américains ayant obtenu une injonction intérimaire empêchant la levée de l'embargo sur les importations de boeuf canadien, a présenté des arguments scientifiques fallacieux pour obtenir son injonction, a soutenu hier un avocat du gouvernement américain en cour, à Seattle. Le département de l'Agriculture demande à la Cour d'appel d'annuler l'injonction décrétée en mars dernier par un juge du Montana, empêchant la levée de l'embargo sur l'importation d'animaux vivants de moins de 30 mois du Canada.

Les feux du Nord

En moins de 48 heures, le nombre de feux a plus que doublé au Québec, passant de 40 à une centaine, selon la Société de protection des forêts contre le feu. L'Abitibi-Témiscamingue, qui fracasse des records de chaleur, demeure la zone la plus touchée. La SOPFEU maintient son interdiction d'allumer des feux en forêt. La Presse







SUITE DE LA UNE

Au moins 30 enfants tués en Irak

« Donner des friandises aux enfants, c'est complètement irresponsable de leur part »



PHOTO AHMAD AL-RUBAYE AFP ©

Un enfant blessé dans l'attentat suicide survenu hier à Bagdad semble perdu dans ses pensées. Le jeune Irakien l'a échappé belle, mais il n'est pas hors de danger pour autant : au cours des trois premiers mois de l'année, on recense une moyenne de 376 morts par mois en Irak.

IRAK
suite de la page A1

Quelques heures après l'explosion, un vélo tordu gisait au milieu de souliers d'enfants abandonnés sur la chaussée. Des objets usuels tirés des décombres encore fumants des maisons voisines étaient empilés dans la rue.

À l'hôpital Al-Kindi, des centaines de proches erraient dans les couloirs pleins de sang, hurlant leur détresse et appelant leurs enfants.

« Mon enfant a été chanceux, il a été blessé par un éclat d'obus qui s'est logé dans sa tête, mais tous ses amis sont morts », a dit un témoin de l'attentat, Abou Mohammed.

L'attaque a soulevé la réprobation générale. « Ceux qui ont fait cela ne sont pas des résistants mais des criminels », a lancé Hussein Radi, qui a perdu son fils de 11 ans dans l'attentat.

« Il ne peut y avoir aucune justification au ciblage délibéré de civils, en particulier d'enfants qui représentent l'espoir dans l'avenir », a dit le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

Zalmay Khalilzad, ambassadeur américain en Irak, a attribué l'attentat à des « terroristes étrangers qui utilisent les Irakiens comme chair à canon ».

Soldats irresponsables?

Mais pour John Sloboda, porte-parole de l'organisation Iraq Body Count, les militaires américains ont aussi leur part de responsabilité dans le terrible événement d'hier. « Les soldats savent qu'ils sont les principales cibles des résistants irakiens. Donner des friandises aux enfants, c'est complètement irresponsable de leur part », s'est-il indigné lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*.

Selon l'organisme établi à Londres, la violence en Irak ne cesse de s'intensifier. Durant les trois premiers mois de 2005, on a recensé une moyenne de 376 morts par mois, contre 140 un an plus tôt. Cette violence s'est accélérée depuis les élections du 31 janvier, contredisant tous ceux qui espéraient qu'un transfert de pouvoir aux Irakiens pacifierait le pays.

L'attaque d'hier est d'ailleurs la seconde attaque à tuer plus de 20 personnes en Irak cette semaine. Dimanche, un terroriste s'est fait exploser dans un poste de recrutement de l'armée irakienne, à Bagdad.

Selon Iraq Body Count, les premières cibles des terroristes sont aujourd'hui les policiers et les politiciens irakiens, même si la terreur vise aussi les GI.

Une violence qui divise

La violence croissante divise le pays selon les lignes religieuses. La plupart des victimes irakiennes sont des chiites tués par des sunnites. Ces derniers accusent la police irakienne, formée essentiellement par des chiites, de répondre à la violence par la violence. Encore hier, 11 musulmans sunnites ont été trouvés morts dans le nord de Bagdad quelques heures après avoir été arrêtés par la police.

Alors que l'Irak s'emballe, faisant planer le spectre de la guerre civile, de plus en plus de voix à Washington se demandent si la politique irakienne menée par les États-Unis n'a pas été truffée d'erreurs.

C'est ce que suggère un haut responsable démissionnaire du Pentagone, Douglas Feith, dans une longue entrevue publiée hier dans le *Washington Post*. Selon lui, les États-Unis ont commis deux fautes majeures, en envoyant trop peu de soldats en Irak, et en tardant à remettre la souveraineté aux Irakiens.

Le Sénat américain compte d'ailleurs tenir une série d'audiences la semaine prochaine sur l'avenir de l'Irak. Le Sénat s'interroge entre autres sur la stratégie déployée pour contrer les insurgés irakiens — question rendue encore plus pertinente avec l'attentat d'hier.

Avec AP, AFP, BBC, *Washington Post* et Iraq Body Count

L'OFFENSIVE EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre de victimes civiles depuis le déclenchement de l'offensive contre l'Irak (mars 2003)

Entre 22 838 et 25 869, selon Iraq Body Count). Mais selon une récente publication de l'Institut des hautes études internationales de Suisse, il pourrait atteindre 39 000.

Nombre de soldats américains en Irak

176 000

Nombre de policiers irakiens formés

168 000



MES VACANCES D'ÉTÉ
Partez vers l'Europe et profitez des meilleurs prix de la saison
à partir de 599$†
VACANCES transat

Forfaits Plus à Paris
Vol, 7 nuits d'hôtel avec petits déjeuners, transferts et plus...

Hôtel Mercure Paris Bercy 3½★
Départs du 13 août au 24 octobre
à partir de 1299$

Hôtel Bleu Marine Montparnasse 3½★
Départs du 1er au 30 août
à partir de 1449$

Vols seulement
Vols aller-retour • Taxes incluses

	AOÛT	SEPT.	OCT.
Bruxelles à partir de	749$	699$	599$
Londres à partir de	799$	799$	599$
Paris à partir de	899$	799$	699$
Nice, Marseille, Toulouse à partir de	949$	899$	799$
Lyon, Nantes à partir de	1049$	999$	899$

Forfait Vol et voiture en France – 17 jours
Départs du 1er août au 31 octobre à partir de 1378$
Incluant : Vol aller-retour de Montréal sur Air Transat en classe économique (18 jours) et la voiture en achat-rachat avec Peugeot (17 jours) / Modèle 206 X-Line – Clim HDi 1.4

Forfaits Vol et train

Paris
Départs du 15 juillet au 31 octobre 2005
à partir de 1099$
Inclus : Vol aller-retour Montréal-Paris en classe économique (8 ou 15 jours) et la passe de train France Railpass – 4 jours en un mois en 2e classe.

Bruxelles
Départs du 15 juillet au 31 octobre 2005
à partir de 1249$
Inclus : Vol aller-retour Montréal-Bruxelles en classe économique (8 ou 15 jours) et la passe de train Eurail Selectpass-saver – 5 jours en deux mois en 2e classe.

Des vacances au soleil à partir de 1178$

JAMAÏQUE — Royal Decameron Montego Beach 4★ — Départ 23 juillet — Ch. vue mer 1128$
CAYO COCO — Melia Cayo Guillermo 4½★ — Dép. 24, 31 juillet — 1348$
PUNTA CANA — Breezes Punta Cana by SuperClubs 4★ — Départ 23 juillet — 1388$
VARADERO — TRYP Peninsula 4½★ — Départ 23 juillet — Suite junior 1418$
ST. MAARTEN — Great Bay Beach Resort & Casino 4★ — Dép. 23, 30 juillet — Ch. vue montagne 1468$

Départs de Montréal. Tous les prix sont par personne en occupation double incluant les taxes et les rabais. Les prix annoncés sont ceux en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations du 14 et 15 juillet 2005. Les prix sont sujets à changements et à la disponibilité au moment de la réservation. Frais de dossier du grossiste inclus. Places limitées. †Prix valide pour un départ sur Bruxelles les 11, 18 et 22 octobre et pour un retour les 19, 23, 26 et 30 octobre.VOLS : Prix par personne valides à des dates spécifiques pour un billet aller-retour en classe économique sur Air Transat. Des suppléments s'appliquent sur certains départs. FORFAITS PLUS : Vol en classe économique en 8 ou 15 jours. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures Sud et Europe 2005-2006 de Vacances Transat. Air Transat et Vacances Transat sont membres de Transat A.T. Inc. Vols opérés par Air Transat, Westjet et Air Canada. Détenteurs d'un permis du Québec.
Prix excluant la TPS et TVQ (si applicables) et 3,50$/1000$ de services touristiques pour la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

club voyages MC 1-877-7-ETOILE www.clubvoyages.com AIR MILES Des voyages et bien davantage
3330203A

N O E S
Croix-Rouge canadienne Division du Québec
En tout lieu. En tout temps.
1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

LE SOLDE DE 5 MERCEDES BENZ JOURS DE LA CLASSE C

► DU 11 JUIN AU 30 JUILLET. Pendant 50 jours, nous paierons votre 1e mensualité et votre dépôt de garantie* pour tout coupé ou toute berline de Classe C 2005. C'est notre façon de vous remercier pour cinquante excellentes années au Canada. mercedes-benz.ca. Mercedes-Benz. N'attendez plus.
Mercedes-Benz
3326609A
© Mercedes-Benz Canada Inc., 2005. *Offert uniquement via Crédit Mercedes-Benz. Approbation de crédit requise. †Sauf la Berline Sport C55 AMG.



Destinations d'été

Prenez le train et découvrez la beauté pittoresque des paysages canadiens.
Profitez des FLEXI TARIFS de la classe *Confort*MD.

Les enfants voyagent GRATUITEMENT !

Entre le 27 mai et le 5 septembre 2005, en classe *Confort*.
Certaines conditions s'appliquent.

Pour plus d'information sur nos FLEXI TARIFS et nos promotions, contactez votre agent de voyages, appelez VIA Rail Canada au 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)
ATS 1 800 268-9503 (malentendants) ou visitez **www.viarail.ca**

www.viarail.ca
VIA Rail Canada MC

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.
MD Marque déposée propriété de VIA Rail Canada inc.
3328231
3328224A

EN BREF

Arrestation

Un lieutenant du chef d'Al-Qaeda en Irak, Abou Moussab Al-Zarkaoui, a été capturé par les forces américaines à Bagdad, a annoncé mardi soir le chef d'état- major interarmes américain, le général Richard Myers. « Hier sur le champ de bataille, nous avons capturé le principal lieutenant de Zarkaoui à Bagdad, ils l'appellent l'émir de Bagdad, Abou Abd Al-Aziz, et cela va affecter les opérations de Zarkaoui de façon assez significative », a dit le général Myers dans une interview sur la chaîne de télévision PBS. Il n'a pas fourni plus de détails et d'autres responsables militaires ne souhaitaient pas dans l'immédiat évoquer les circonstances de cette capture. AFP

POUR JOINDRE LA PRESSE
La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Voie semée d'embûches pour le « Nouveau Soudan »



JOONEED KHAN

REGARD SUR LE MONDE

Les conflits du Darfour et de l'Est restent à régler, mais un « Nouveau Soudan » est né le week-end dernier, augurant mieux pour la relance de l'Afrique que les louvoiements du G8 et les concerts rock planétaires.

Le plus vaste pays d'Afrique (2,5 millions de kilomètres carrés, plus grand que le Mexique, et 33 millions d'habitants) a en effet tourné la page samedi sur 22 années d'une guerre civile qui a fait au bas mot 1,5 million de morts et quatre millions de déplacés.

En vertu d'un accord de paix global laborieusement négocié depuis 1994, le chef de la rébellion sudiste John Garang est revenu à Khartoum à l'âge de 60 ans, près de 25 ans après avoir quitté la capitale soudanaise, pour prêter serment comme premier vice-président de la République.

La cérémonie s'est déroulée dans la grande salle du palais présidentiel, en présence d'une dizaine de chefs d'État africains, du secrétaire général de l'ONU, et de représentants étrangers, dont le secrétaire d'État adjoint états-unien Robert Zoellick.

Les rues de la ville, où des centaines de milliers de gens lui ont fait un triomphe, étaient ornées de son portrait, barbe poivre et sel, longtemps interdit, tout comme le drapeau noir-vert-blanc-rouge de son Mouvement de libération du peuple soudanais (SPLM).

Déminer les têtes

Son vieil ennemi, le général Omar el-Béchir, au pouvoir depuis son putsch de 1989, a reprêté serment comme président.

« Il est important d'enlever les mines de nos têtes avant de les enlever du terrain, et de les remplacer par le pardon et l'union sociale », a-t-il dit.

« Ce n'est pas ma paix. Ce n'est pas la paix d'el-Béchir. C'est la paix de tout le peuple soudanais. J'appelle les Soudanais à se réconcilier », a déclaré Garang.

L'accord ouvre une période de transition de six ans. Les deux hommes doivent former un gouvernement de coalition d'ici au 9 août. Une Constitution provisoire prévoit le partage du pouvoir et des richesses entre le Nord musulman et le Sud chrétien et animiste.

Des élections auront lieu dans la quatrième année de la transition. Après six ans, les populations du Sud se prononceront par référendum pour l'indépendance ou pour leur maintien dans un Soudan fédéral mais uni.

Le Congrès national d'el-Béchir occupera 52 % du Parlement et du gouvernement, le SPLM de Garang 28 %, l'opposition du Nord aura 14 % et celle du Sud 6 %.

Des élections auront lieu dans la quatrième année de la transition. Après six ans, les populations du Sud se prononceront par référendum pour l'indépendance ou pour leur maintien dans un Soudan fédéral mais uni.

D'ici là, le Sud aura son propre gouvernement, dont la présidence sera basée à Rumbek. Il aura son Parlement semi-autonome, sa Constitution, son armée, son hymne national et son drapeau. La gestion des ressources pétrolières sera partagée, et la charia (loi islamique) ne sera pas appliquée au Sud.

L'enjeu pétrolier

L'enjeu pétrolier a pesé d'un poids décisif dans les calculs d'el-Béchir et de Garang autant que des « parrains » américains, européens, chinois et indiens de l'accord de paix. Ce facteur peut aussi faire dérailler le processus, les rivalités externes jouant sur le potentiel de divergences internes.

« Les dirigeants du Nord pensent affecter les revenus pétroliers à la reconstruction et au développement, pour persuader le Sud de l'attrait de l'unité nationale », estime le Dr Njunga Mulikita, conseiller du PNUD au Sud-Soudan. « Les blessés de guerre doivent être réhabilités, les combattants démobilisés et les civils du Sud doivent accéder à un développement durable et à une bonne gouvernance », dit-il.

Le Dr Mudawi, président d'une ONG de développement appelée SUDO et emprisonné à plusieurs reprises, est moins optimiste. « Les hommes qui ont le plus de pouvoir viennent des services de sécurité, dit-il. Ces accords de paix sont de la pure politique. La clique de Khartoum espère renforcer son contrôle sur le pays. Mais dans toutes les régions il y a des gens qui ne veulent plus être contrôlés par Khartoum. Et ils sont prêts à prendre les armes. »

Et avec John Garang, issu d'une famille chrétienne aisée de l'ethnie dinka et rentré de ses études inachevées aux États-Unis en 1970 pour rejoindre la révolte des Anya Nya, les États-Unis disposent désormais d'un acteur clé à Khartoum. Intégré à l'armée soudanaise après un premier accord de paix en 1971, il reçut une formation militaire en Géorgie. En 1977, il obtenait un doctorat en économie aux États-Unis. Et il a l'appui des évangélistes états-uniens autant que de la Maison-Blanche de George W. Bush.

Nations unies : opposition des États-Unis

Les États-Unis ont appelé l'Assemblée générale de l'ONU à s'opposer au projet de résolution du G4 (Allemagne, Brésil, Inde, Japon) pour un élargissement du Conseil de sécurité, arguant qu'il ne bénéficiait pas d'un large soutien. Les États-unis rejoignent l'Algérie, le Canada, la Chine, l'Uruguay, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et la Russie qui, en deux jours de débats, se sont prononcés contre le projet du G4 prévoyant un élargissement du Conseil à 25 membres. AFP

Camping?
Laissez-vous tenter!



Grand solde de tentes



Obtenez jusqu'à 40% de rabais

- Exposition intérieure et extérieure
- Plus de 135 modèles différents
- Prix d'entrepôt
- Aussi rabais sur démonstrateurs et équipements de camping

André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410
Solde en vigueur jusqu'au 17 juillet 2005
3329194 3329196



Nouveau au vieux-Port de Québec
LE PORT-ROYAL
hôtel & suites
★★★★
Spécial d'ouverture 175$/nuit
incluant petit déjeuner
1 866 417.2777
www.hotelportroyalsuites.com
3329502 3329528

Plus de 1,5 millions en inventaire
L'ENTREPÔT au vent fou
NAUTISME XTRÊME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR
- Skis nautiques Combos à partir de 149 $
- Wakeboard Plus de 200 ensembles à partir de 169 $
- Wet Suits • Tubes
- Planches à voile • Kayak



514•640•3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126
3327473 3328240



L'ACURA TL
428$* PAR MOIS EN LOCATION SUR 39 MOIS
3,9%* TAUX DE LOCATION
0$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ
« MEILLEUR ACHAT DANS LA CATÉGORIE DES VOITURES DE LUXE... »
– LE MONDE DE L'AUTO, répertoire 2005



L'ACURA MDX
488$* PAR MOIS EN LOCATION SUR 39 MOIS
3,9%* TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT
0$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ

SAISISSEZ L'ÉTÉ

SAISISSEZ VOTRE CHANCE D'ACCÉDER AU LUXE. SAISISSEZ UNE ACURA À 3,9%.

L'ACURA TL Moteur VTEC^MC V6 de 270 chevaux • Garnitures intérieures en cuir • Toit ouvrant électrique • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Assistance de stabilité (VSA®) • Système de freins antiblocage (ABS) • Chaîne sonore DVD – Audio • Climatisation automatique

L'ACURA MDX Moteur V6 SACT de 265 chevaux • Toit ouvrant électrique • De l'espace pour 7 passagers • Garnitures intérieures en cuir • Ordinateur de routes • Climatisation automatique • Assistance de la stabilité du véhicule (VSA®) • 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4)

ACURA
acura.ca

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
galeriesacura.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
(450) 659-1616
acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
acuralaval.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
acuragabriel.com

3327865A 3327870

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 8316 $ vous donne un versement mensuel de 428 $ et un total des paiements de 25 008 $. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 200 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Les modèles offerts peuvent différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er juillet au 31 juillet 2005. *Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura MDX (modèle YD1865JN) 2005 neuve. Un acompte de 10 513 $ vous donne un versement mensuel de 488 $ et un total des paiements de 29 545 $. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 200 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura MDX (modèle YD1865JN) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 $ à 3.9 %. Paiements mensuels de 450,69 $ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1 633,12 $ Total des paiements de 21 633,12 $ Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er juillet au 31 juillet 2005. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er juillet au 31 juillet 2005.

MONDE

Trois kamikazes des attentats de Londres identifiés

Les musulmans britanniques en état de choc

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — Les temps sont durs pour les musulmans britanniques. Plusieurs d'entre eux ont été insultés ou se sont fait cracher au visage, depuis jeudi dernier, même si leurs porte-parole ont crié haut et fort leur indignation face aux actes terroristes. Des mosquées ont été vandalisées, d'autres incendiées.

Voilà qu'une nouvelle terrible, une de plus, s'est abattue sur eux mardi. Au moins trois des suspects, qui ont formellement été identifiés hier, sont des leurs et ont vu le jour ici même, en Angleterre. Ils ont grandi à Leeds, au nord du pays. L'un d'entre eux travaillait à temps perdu dans le restaurant de ses parents, spécialisé dans les *fish and chips*, symbole britannique s'il en est un.

Zunaid Karim, membre du comité de la grande mosquée de Leeds, était encore ébranlé par cette annonce lorsqu'il a été joint par *La Presse* hier. Même si l'établissement se trouve à quelques kilomètres seulement des maisons fouillées, il a refusé de confirmer si les trois terroristes étaient des habitués.

« Personne ici n'est encore capable d'y croire. Même leurs parents s'inquiétaient de leur disparition. Ils étaient dans le noir complet. Non seulement ont-ils perdu leurs fils, mais ils doivent aussi vivre avec un énorme fardeau de culpabilité. »

Une fois que la communauté de Leeds se relèvera de sa stupeur, elle devra s'interroger sur sa responsabilité, pense Zunaid Karim « C'est un exemple extrême de la désaffection des jeunes musulmans. Les familles n'ont aucune idée de ce qui se passe dans leur vie. »

« Nous avions prévenu les autorités plusieurs fois à propos de ces fanatiques religieux, mais trop peu a été fait. Nous sommes tous coupables de ce qui s'est produit. Nous les avons abandonnés. »

Le Pakistanais Manzoor Moghal croit que le problème est plus grave et plus complexe. Le président du Forum musulman de Leicester, ville où 13 % de la population est musulmane, suggère que des islamistes radicaux viennent de l'étranger pour endoctriner les jeunes musulmans désorientés. « Ils se font laver le cerveau par ces islamistes. Ils se font promettre le paradis s'ils meurent au nom de l'islam. Ces jeunes se sentent aliénés face à la société occidentale. Ils voient les injustices perpétrées contre les musulmans du monde entier. Ils ne trouvent pas de réponses dans le discours de leurs parents. C'est pourquoi ils deviennent des proies faciles pour ces terroristes. »

Ses pires craintes se sont réalisées lorsque l'identité des kamikazes a été révélée. « Nous avions prévenu les autorités plusieurs fois à propos de ces fanatiques religieux, mais trop peu a été fait. Nous sommes tous coupables de ce qui s'est produit. Nous les avons abandonnés. »

Sarah Joseph Obe, éditrice d'un magazine musulman, partage le même avis. « Je ressens un grand sentiment de défaite dans notre communauté. Nous nous sommes désengagés envers les jeunes et voilà comment ils ont répondu. Par la voie d'une violence inhumaine. Nous avons une grande période d'introspection devant nous. Ces actes insensés ne doivent pas se répéter. »

LES PRÉSUMÉS TERRORISTES

Les quatre hommes identifiés par la police comme les auteurs des attentats de Londres étaient apparemment des citoyens ordinaires, âgés de 18 à 30 ans, inconnus des services de police. Tous seraient des Britanniques d'origine pakistanaise, selon la presse britannique qui a donné trois noms.

› SHEHZAD TANWEER, 22 ans. Né à Bradford (Nord), il a vécu toute sa vie dans la banlieue de Leeds où son père tient une boutique de *fish and chips*. Ses voisins le décrivent comme un « bon musulman » qui vivait chez ses parents, avec trois frères et soeurs. Étudiant en sciences à l'Université de Leeds, il était également grand amateur de cricket et d'arts martiaux. Shehzad était allé récemment au Pakistan pour étudier l'islam.

› HASIB MIR HUSSAIN, 18 ans. Ses parents inquiets ont signalé sa disparition le soir même des attentats, une aide inattendue et capitale pour la police qui a ainsi pu remonter la piste de Leeds. Hussain a apparemment vécu toute sa vie dans la même maison à Holbeck, dans la banlieue de Leeds. Hussain serait devenu très religieux il y a environ deux ans. Son permis de conduire et d'autres effets personnels ont été retrouvés dans la carcasse du bus 30, décapité par l'attentat.

› MOHAMMED SADIQUE KHAN, 30 ans. Le plus âgé du groupe, marié, père d'une petite fille de 8 mois, il était arrivé il y a cinq mois de Dewsbury, ville située à 14 km de Leeds. Il aurait rencontré sa femme Hasina pendant qu'il finissait des études à l'Université de Leeds. Il était peu connu de la communauté musulmane. Des papiers lui appartenant ont été trouvés sur le lieu de l'explosion du métro à Edgware Road.
Le quatrième homme avait été identifié dans un premier temps comme ELIAZ FIAZ, 30 ans, information ensuite abandonnée. En fin de journée hier, aucun nom n'était plus avancé par les médias britanniques. Par ailleurs, selon la BBC, un cinquième suspect serait recherché. — *D'APRÈS AFP ET AP*



PHOTO MAX NASH, AP

Moza, jeune femme de la communauté musulmane, ajoute sa gerbe de fleurs aux bouquets à la mémoire des victimes des attentats commis dans le métro de Londres.

Quand l'ennemi vient de l'intérieur



ISABELLE HACHEY
ENVOYÉE SPÉCIALE

LONDRES — Les quatre hommes qui ont débarqué sur le quai de la gare King's Cross de Londres, jeudi matin, n'avaient pas des têtes de terroriste. Ils discutaient tranquillement entre eux en se dirigeant vers la station de métro. Avec leurs sacs à dos, ils avaient l'air « en vacances », selon un enquêteur qui a visionné la bande d'une caméra de surveillance.

Mais les quatre jeunes du Yorkshire, dans le nord de l'Angleterre, n'étaient pas venus profiter des charmes de Londres. Ils étaient venus pour mourir, pour tuer des dizaines de compatriotes et pour répandre la terreur dans la capitale.

En ce matin du 7 juillet, ils allaient devenir les premiers auteurs d'attentats suicide en Grande-Bretagne. Et ébranler du même coup une nation qui ne croyait pas pouvoir engendrer, sur son propre sol, un tel fanatisme meurtrier.

Les Britanniques se sont réveillés hier matin en espérant avoir fait un effroyable cauchemar. Les journaux se sont chargés de leur rappeler la terrible réalité. Ce sont bien des « kamikazes de la banlieue », comme le titrait le *Daily Mail*, qui ont frappé à Londres, tuant au moins 52 personnes et en blessant 700 autres.

Jamais les Britanniques n'avaient été témoins du carnage provoqué par des kamikazes ailleurs que dans le confort de leur salon, quand les bulletins télévisés rapportaient les mauvaises nouvelles de l'Irak et du Proche-Orient. Tout d'un coup, les voilà eux aussi sur la ligne de front. Tout d'un coup, ils apprennent que des terroristes suicidaires aussi cruels que ceux de Bagdad ou de Jérusalem habitent leur arrière-cour.

Au moins trois d'entre eux provenaient des banlieues ouvrières de Leeds. Shehzad Tanweer, 22 ans, aimait le football et le criquet. Il a fait sauter sa bombe dans un wagon de métro bondé de la station Aldgate. Mohammed Sadique Khan, 30 ans, était père d'un bébé de 8 mois. Il a commis l'attentat de la station Edgware Road.

Hasib Hussain, 18 ans, était une « doux géant », selon ses amis. Ses parents étaient si inquiets qu'ils ont signalé sa disparition à la police dès jeudi soir. Comme ils le craignaient, leur fils était bel et bien mort dans l'explosion de l'autobus 30, près de Tavistock Square. Mais c'était lui qui avait appuyé sur le détonateur.

L'identité du quatrième terroriste n'a pas encore été révélée. Son cadavre serait difficile à récupérer parmi les décombres et les corps déchiquetés de la rame de métro de la ligne Piccadilly, près de la station Russell Square.

D'autres attentats possibles

Plusieurs ont d'abord été soulagés d'apprendre que les terroristes étaient morts. Mais les autorités policières préviennent que l'enquête ne fait que commencer. Les quatre kamikazes n'étaient probablement que des exécutants ; les têtes dirigeantes, elles, sont toujours au large. La police craint maintenant qu'une autre « cellule dormante » n'attende que le bon moment pour se réveiller et frapper à nouveau.

Le fait que ces recrues potentielles soient prêtes à mourir pour leur cause les rend doublement dangereuses. En effet, les avertissements réguliers exhortant les passagers du métro de Londres à rapporter tout paquet suspect semblent bien futiles contre des hommes prêts à déclencher une bombe posée sur leurs genoux.

Mais le plus inquiétant, c'est que les quatre terroristes étaient tous des citoyens britanniques, nés et élevés au pays. Si les attentats avaient été l'oeuvre d'une cellule étrangère, les Britanniques auraient pu réclamer des contrôles plus stricts aux frontières, l'expulsion des immigrants illégaux, ou la détention de tous les demandeurs d'asile.

Le 7 juillet, toutes ces mesures, aussi draconiennes qu'elles soient, n'auraient strictement servi à rien. L'ennemi provenait de l'intérieur.

Les quatre kamikazes étaient ce que les services de renseignements appellent des *clean skins* : des Britanniques inconnus des autorités, sans casier judiciaire, et qui n'avaient évidemment jamais été impliqués dans des activités terroristes. Ils ont planifié les attentats sans être détectés par les services secrets, qui avaient même baissé l'état d'alerte d'un cran quelques semaines seulement avant les attentats.

Aujourd'hui, les Britanniques se demandent avec anxiété combien d'autres *clean skins* se terrent dans l'ombre...

Ménage à Londonistan

Et surtout, comment les combattre ? Le ministre de l'Intérieur, Charles Clarke, a proposé une série de mesures antiterroristes à ses homologues européens, réunis d'urgence hier à Bruxelles. Il examinera tous les moyens nécessaires, incluant l'expulsion, pour combattre les terroristes. Mais où expulser des Britanniques ?

Le ministre des Finances, Gordon Brown, exige des pouvoirs pour retracer et saisir les fonds internationaux des groupes terroristes. Or, les bombes de jeudi pourraient bien avoir été assemblées en suivant de simples instructions sur l'Internet. L'ensemble de cette opération peu sophistiquée (il ne s'agissait après tout que de monter à bord du métro et d'appuyer sur un détonateur) aurait coûté moins de 2000 $, estiment des experts.

La Grande-Bretagne devra donc aller plus loin. Longtemps considérée comme un sanctuaire pour les extrémistes de tous poils, elle risque d'avoir brutalement atteint, jeudi dernier, son seuil de tolérance. Les imams radicaux qui ont tant exaspéré la presse étrangère (surtout française et américaine) n'ont qu'à bien se tenir. Le gouvernement de Tony Blair se prépare à faire le ménage à « Londonistan ».

M. Blair a annoncé hier qu'un projet de loi sera présenté pour expulser ces extrémistes religieux, dont les prêches incendiaires peuvent influencer de jeunes musulmans désillusionnés de la culture occidentale. Après tout, c'est en sol britannique que les quatre kamikazes ont été endoctrinés. Ils n'étaient jamais passés par les écoles islamiques du Moyen-Orient, encore moins par les camps d'Al-Qaeda en Afghanistan.

La communauté musulmane devra aussi faire sa part, souligne le député travailliste Shahid Malik. Hésitante à admettre que l'extrémisme existe dans ses rangs, elle doit maintenant prendre le problème de front pour mieux le combattre, a dit à la BBC celui qui représente une circonscription du Yorkshire visée par les raids de mardi.

« Le message est direct : ces voix que nous avons tolérées ne seront plus tolérées, dans les rues, les écoles, les clubs jeunesse, dans une mosquée, une maison. Nous devons aller plus loin que la condamnation — nous devons confronter. »

EN BREF

Querelle anglo-française

Le ministre français de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a affirmé hier « qu'une partie de l'équipe » à l'origine des attentats de Londres aurait été arrêtée en 2004. Son homologue britannique Charles Clarke a répliqué très rapidement en qualifiant ces propos de « sans fondement ».

Sécurité aux É.-U.

Désormais, les étrangers qui entrent pour la première fois aux États-Unis devront « laisser six empreintes digitales », a annoncé hier le secrétaire à la Sécurité intérieure Michael Chertoff. « Pour les entrées suivantes, une vérification sera faite avec deux empreintes », a-t-il précisé. Il a suggéré, dans le transport aérien, « un élément d'identification plus précis que le nom du passager ».

LE TOUR DU GLOBE

Pakistan: accident ferroviaire

Au moins 150 personnes ont été tuées et un millier blessées hier dans un accident qui a impliqué trois trains de passagers dans le sud du Pakistan, la plus grave catastophe ferroviaire depuis plus de 10 ans. L'accident s'est produit vers 4 h locale, dans la gare de Sarhad, sur la grande ligne reliant les deux grandes villes du pays, Karachi et Lahore. Un train se trouvait immobilisé en gare pour un problème technique, lorsqu'un autre est arrivé et l'a percuté par l'arrière. La collision a projeté des wagons sur une voie voisine où est passé un troisième train. « Pour le moment, il y a environ 150 morts », a indiqué quatre heures après l'accident Nazir Ahmed, de Pakistan Railways.

AFP

Guantanamo: pas de sanction

Le général Geoffrey Miller, ancien commandant de la prison de Guantanamo qui a pris en charge le système carcéral en Irak, a échappé à une réprimande malgré des « traitements dégradants et abusifs » révélés par une enquête du Pentagone qui confirme largement des accusations lancées par des associations et les médias. Le général Randall Schmidt, qui a mené l'enquête, a expliqué au Sénat qu'en raison de la multiplication de procédures extrêmes contre un prisonnier, il avait recommandé une « réprimande » contre le général Miller. Mais le général Bantz Craddock a estimé que le traitement du détenu « n'a pas conduit à violer de loi ou règlement américain ».

AFP



PHOTO AP

Un jeune Kényan crie de douleur alors qu'on le hisse à bord d'un avion de la Croix-Rouge.

Kenya: massacres interclaniques

Entre 65 et 76 personnes, selon les sources, ont été tuées mardi dans le nord-est du Kenya lors de violences interclaniques, dont l'origine serait liée à l'accès à l'eau dans cette région désertique. La plupart des victimes sont des enfants. Des assaillants du clan Borana ont attaqué mardi matin le village de Turbi, du clan rival des Gabra. Soixante-six personnes, selon un élu local, 55 selon la police, ont été tuées dans cette opération. Quelques heures plus tard, 10 personnes ont été assassinées à 30 km de là, dans une attaque qualifiée de « revanche » par la police.

AFP



PHOTO JASON GUTIERREZ, AFP

Des dizaines de milliers de Philippins sont descendus dans la rue, hier à Manille, pour réclamer la démission de la présidente Gloria Arroyo, accusée de fraude électorale.

Grande manifestation anti-Arroyo à Manille

JASON GUTTIEREZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

MANILLE — Des dizaines de milliers de Philippins sont descendus dans la rue, hier à Manille, pour réclamer la démission de la présidente Gloria Arroyo, accusée de fraude électorale.

Un responsable de la police du quartier d'affaires de Makati a estimé la foule à 30 000-35 000 personnes.

Il s'agissait de la plus grande manifestation anti-Arroyo jusqu'à présent, mais on est resté loin des épisodes de « people power » qui avaient chassé les présidents Ferdinand Marcos en 1986 et Joseph Estrada, le prédécesseur de Mme Arroyo, en 2001.

Deux institutions clés du succès de ces mobilisations, l'armée et l'Église, sont restées en dehors de l'affaire dite « Gloriagate » jusqu'à présent.

Un proche de la présidente avait déclaré avant le rassemblement qu'elle n'entendait pas céder, quelle que soit la mobilisation.

« Sa position est ferme. Elle ne démissionnera pas, même si un demi-million de personnes descendent dans les rues », a dit Michael Defensor, secrétaire à l'Environnement.

La police et l'armée avaient été placées en alerte et une partie Makati fermé au trafic. Près de 4000 soldats étaient prêts à intervenir, par crainte de la guérilla communiste ou des militants islamistes, a dit un porte-parole de l'armée.

« Arroyo, présidente bidon », « Renversez-la », « GMA (Gloria Macapagal Arroyo) dehors » et « Arrêtez-la », scandaient les manifestants. Aucun incident n'a été signalé.

Selon un sondage publié hier, 80 % des personnes interrogées pensent que Mme Arroyo a manipulé le scrutin présidentiel de mai 2004, et 58 % jugent qu'elle doit démissionner.

Après la publication d'écoutes téléphoniques compromettantes, Mme Arroyo nie avoir triché, mais le scandale a provoqué des appels à la démission de l'opposition et de son propre camp. Dix ministres ont démissionné la semaine dernière et l'ex président Fidel Ramos a proposé une issue légale à la crise.

L'agence Moody's a abaissé hier la note de la dette à long terme du pays de stable à négative, suivant une rétrogradation similaire de deux autres agences, Standard and Poor's et Fitch Ratings en début de semaine.

Ces mauvaises notes vont augmenter le prix de l'argent pour Manille qui emprunte sur les marchés internationaux à hauteur d'environ quatre milliards de dollars par an pour financer un déficit budgétaire chronique.

Israël boucle les territoires palestiniens

AGENCE FRANCE-PRESSE

TULKAREM, Cisjordanie — L'armée israélienne a réoccupé Tulkarem, en Cisjordanie, imposé un bouclage total des territoires palestiniens et lancé une traque hier contre les radicaux du Jihad islamique qui ont revendiqué l'attentat de Netanya dans lequel quatre Israéliennes ont péri.

Parallèlement, Israël a décidé d'interdire l'accès de la bande de Gaza et de quatre colonies du nord de la Cisjordanie aux Israéliens n'y habitant pas, pour éviter l'infiltration d'extrémistes de droite dans les colonies destinées à être évacuées.

La principale organisation de colons juifs s'est indignée. « C'est la première fois dans l'histoire qu'un premier ministre juif impose un siège à une population juive. » Son dirigeant, Ben Tzvi Liberman, a annoncé que l'organisation maintenait son projet de marche le 18 juillet vers les colonies du Goush Katif, dans la bande de Gaza.

De son côté, la police est parvenue à empêcher des blocages de routes en Israël à l'appel du mouvement ultranationaliste Foyer national qui voulait protester contre la fermeture de la bande de Gaza.

L'attentat suicide de Netanya, qui a aussi fait un cinquantaine de blessés, est le premier depuis cinq mois en Israël et le kamikaze était originaire de la région de Tulkarem.

Durant l'opération de réoccupation de Tulkarem, un policier palestinien a été tué, deux soldats israéliens ont été blessés et cinq militants du Jihad islamique arrêtés.

© 2005 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW et toutes les désignations de modèles BMW sont des marques déposées de BMW AG, utilisées sous licence.

La route n'a pas de secrets pour la nouvelle BMW de Série 5 avec xDrive. Bienvenue dans la nouvelle dimension

TRACTION maximale | RENDEMENT maximal

xDrive[MD]

dans la nouvelle dimension

3329293

La nouvelle BMW de Série 5 avec xDrive
Berline 525xi
Berline 530xi
Touring 530xi

bmw.ca
1 800 667-6679

Le plaisir de conduire.[MC]

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

L'effet Fox News



nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Depuis sa création aux États-Unis il y a bientôt 10 ans, la chaîne câblée Fox News s'est taillée une place enviable dans le paysage médiatique, surpassant même sa rivale, la chaîne CNN, qui célébrait son quart de siècle cette année.

Le style de Fox News : l'information commentée par des animateurs reconnus pour leurs opinions tranchées et leur allégeance politique, un genre qui semble avoir séduit le public américain. Aux dernières élections présidentielles, les chaînes traditionnelles ont en effet constaté qu'une partie importante de leur auditoire s'était déplacée vers les chaînes câblées. À elle seule, Fox News a attiré 8 millions de personnes le soir du 2 novembre 2004.

Jusqu'ici, le style Fox News a toujours été considéré comme un phénomène typiquement américain.

Et l'information dans tout ça ? En sort-elle gagnante ?

Or voilà que le phénomène traverse nos frontières.

Télévision Quatre Saisons (TQS) vient d'annoncer qu'elle complète son virage vers l'information commentée avec l'embauche, pour son bulletin d'information de fin de soirée, d'une lectrice de nouvelles/comédienne/animatrice d'émission de téléréalité. Au Québec, il s'agit d'une première.

On ne parle plus d'information mais plutôt d'info-divertissement (les Anglais disent *infotainment*), un genre qui mêle actualité, opinion et émotion qui, semble-t-il, ferait grimper les cotes d'écoute.

En effet, depuis que TQS a lancé sa formule débat en seconde demi-heure de bulletin d'information (une formule qui consiste à réunir quatre forts en gueule afin de commenter l'actualité de la journée), l'émission attire en moyenne 100 000 personnes de plus chaque soir.

En ce sens, ce virage semble être une bonne décision d'affaires pour Cogeco, propriétaire de TQS, dont les revenus de la division médias sont inférieurs aux prévisions de l'entreprise.

Du point de vue de l'information toutefois, l'apparition de cette nouvelle tendance à la télévision québécoise soulève quelques questions. On peut se demander tout d'abord si elle est annonciatrice de la disparition des bulletins d'information de fin de soirée dans leur forme traditionnelle, comme le prévoient déjà bien des spécialistes de médias américains qui estiment que le genre est mort, que le public s'informe de plus en plus le matin et que le soir est davantage consacré au divertissement.

En ce sens, la récente décision de Radio-Canada, qui déplace son bulletin d'information de fin de journée de 18 h à 17 h, semble leur donner raison. La case traditionnellement consacrée à l'information sera désormais dédiée aux variétés.

L'autre question qu'on peut se poser est la suivante : et l'information dans tout ça ? En sort-elle gagnante ?

Il est en effet surprenant de constater que dans un contexte de plus en plus complexe où les enjeux sont parfois difficiles à saisir et où les nuances s'imposent, l'information semble être moins prioritaire pour les télévisions généralistes.

La tendance qui s'annonce du côté de l'information télévisée est plutôt basée sur la cristallisation des positions et l'émotion, et non pas sur la vulgarisation. En fin de compte, c'est donc nous, téléspectateurs et citoyens, qui en sortons perdants.

Modestes ambitions



francois.cardinal@lapresse.ca
FRANÇOIS CARDINAL

Pourrait-on imaginer Montréal sans le mont Royal ? New York sans Central Park ? Or n'eut été de la clairvoyance des autorités qui ont jadis choisi de protéger ces espaces verts plus que centenaire, ils ne feraient pas aujourd'hui la joie de millions de citadins.

Ces deux exemples illustrent bien l'importance pour toute nation de conserver au naturel d'importantes portions de son territoire. Vraie pour la ville, cette affirmation l'est encore plus en région où le développement industriel gruge chaque jour un peu plus de terrain, à l'abri des regards.

L'agrandissement du réseau québécois des aires protégées annoncé par le gouvernement la semaine dernière est donc le bienvenu. En même temps, il met en lumière l'échec du Québec en cette matière : ses ambitions maintes fois répétées, toutes modestes qu'elles soient, ne se sont tout simplement pas encore transformées en actions concrètes.



Depuis mercredi dernier, 5,8 % du territoire québécois est juridiquement protégé. C'est bien peu en comparaison avec la Colombie-Britannique et l'Alberta (12 %) et même, avec l'Ontario (9 %). Mondialement, c'est près de 12 % des terres et des mers du globe qui sont protégées, soit le seuil minimal recommandé en 1997 par la commission Brundtland.

Le Québec traîne donc la patte... malgré la place qu'il occupe sur l'échiquier forestier mondial et malgré la présence en son sol du Secrétariat de la convention sur la diversité écologique des Nations unies. Ironique, pour le moins.

Les raisons de participer à la conservation de réservoirs vitaux pour la biodiversité de la planète sont pourtant innombrables : poursuivre l'acquisition de connaissances sur les écosystèmes à l'état naturel, conserver les habitats naturels d'espèces menacées, s'assurer de l'existence de vastes étendues pour l'écotourisme, etc.

Si autrefois les aires protégées étaient constituées de paysages et d'espèces sauvages préservés pour le plaisir de quelques privilégiés, il est clair aujourd'hui qu'elles jouent un rôle fondamental pour les besoins de la société entière, rappelle avec justesse l'Union mondiale pour la nature (UICN).

Le Québec a reconnu son retard à de multiples reprises ces dernières années. C'est ainsi qu'il s'engageait, dans la foulée de la Conférence de Rio de 1992, à protéger 12 % de son territoire. Il revoyait cependant ses ambitions à la baisse quatre ans plus tard : protéger 8 % du territoire d'ici 2005. Puis l'an dernier, malgré une promesse électorale contraire, les libéraux décidaient finalement de repousser l'échéancier à 2008...

Or on a autant besoin de repousser dans le temps les objectifs que de les diminuer. D'autant plus qu'une bonne partie des aires protégées par le gouvernement ne correspond même pas aux définitions québécoise et internationale du terme. Certaines activités industrielles, curieusement, sont permises à l'intérieur de deux vastes territoires qui constituent à eux seuls la moitié de la superficie de toutes les terres protégées.

Si la volonté de léguer de larges territoires aux générations suivantes était grande au début du siècle dernier, elle devrait l'être encore plus aujourd'hui, alors que l'on connaît les lourdes menaces qui pèsent sur l'environnement et les écosystèmes.

Plus de 90 % des aires protégées dans le monde l'ont d'ailleurs été au cours des 40 dernières années. Il est temps que le Québec rattrape le temps perdu.



Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Faut-il des morts ?

Je viens de lire que le gouvernement du Québec hésite à offrir le Herceptin, un médicament révolutionnaire mais coûteux, aux femmes atteintes du cancer du sein. Je prends présentement un médicament qui coûte 1620 $ pour dix fioles d'un ml chacune. J'ai été surprise à la pharmacie lorsque le pharmacien m'a dit que j'étais rendue dans les ligues majeures et que les médicaments pour soigner le cancer du sein étaient très dispendieux.

Le prix d'un patient couché dans un lit jusqu'à la fin de ses jours est sûrement plus élevé que le médicament qui lui permettrait de continuer à rendre service à la société.

Mais nous sommes au Québec et il faut des morts pour faire bouger le gouvernement.

Colette Bergeron

Révoltant !

L'hésitation du gouvernement (à inscrire le Herceptin sur la liste des médicaments remboursés) me révolte. Il est très dommage que les dames soient minoritaires au gouvernement du Québec. On peut se demander si nos politiciens mâles seraient plus empressés si on proposait un traitement miracle pour le cancer de la prostate. Mon épouse vient tout juste de sortir d'une opération et de traitements en radiothérapie pour un cancer du sein. Lorsque l'on prend connaissance d'un article qui fait la mention que le gouvernement hésite à investir pour offrir de meilleures chances d'une guérison complète, on se demande si nos dirigeants sont vraiment conscients de ce que vivent plus d'une femme sur dix.

Jacques Desrosiers
Saint-Hyacinthe

Et le prix des billets ?

Si je me fie au texte (de l'entente intervenue hier entre la LNH et les joueurs), les joueurs ont perdu sur toute la ligne. Que voilà une bonne nouvelle ! Ne leur reste plus qu'à se départir des services de leur « négociateur » qui les a entraînés dans un « beau » merdier sans en mesurer les conséquences. Bien que le hockey professionnel me laisse plutôt froid depuis quelques années, je me réjouis tout de même de l'entente intervenue entre les deux parties. Il y a encore des millions de Canadiens qui aiment ce sport. Soit dit en passant, le coût des billets va-t-il subir une diminution notable ?

Roger Boudreau
Mont-Joli

Vive la coupe Memorial !

Les amateurs et les joueurs millionnaires mais naïfs se sont fait avoir de la bonne façon. Après avoir vu une finale très excitante de la coupe Memorial, je vous dis tout de suite que j'abandonne le hockey professionnel et je retourne voir des jeunes athlètes motivés et avec du coeur au ventre. La LNH a du chemin à faire avant de voir les « vrais amateurs » revenir dans les arénas. C'est ce qui arrive quand on met le sort de notre sport national entre les mains d'Américains qui n'y connaissent carrément rien.

Raymond Drolet
Saint-Bruno

Les terroristes, où ça ?

Bon, les nouvelles internationales vont encore prendre le bord. Les politiciens vont pouvoir nous en passer encore plus puisque l'attention sera sur la glace. Les terroristes, où ça ? Les feuilles de chou vont refleurir. Pas rose comme perspective.

Pierre Lapointe

Un spectacle de qualité douteuse

Je doute fort que les propriétaires réduiront le prix exorbitant demandé pour assister à une rencontre de la LNH (même les matchs inutiles du calendrier préparatoire). Malgré le recul de l'Association des joueurs, il faudra encore débourser le gros prix pour assister à un spectacle de qualité très douteuse sur la glace du Centre Bell. Les hot-dogs à 5 $, la bière à 8 $ et les stationnements à 20 $ continueront de siphonner la poche du payeur. Je suis heureux pour les mordus de hockey mais je dois admettre que les deux parties dans ce conflit méritent un bon coup de pied au c... pour la façon dont ils ont ignoré le partisan durant les derniers mois.

Joël Normandin

Accablé par la chaleur

Chaleur accablante ? Vous pouvez toujours essayer d'expliquer cela aux employeurs. Le travail doit se faire et ce n'est pas un peu de chaleur qui va arrêter le *bizness* ! Dans les commerces de nature horticole, le printemps et l'été sont primordiaux. Alors pas question de ralentir. Des pauses ? Les travailleurs auront tout le temps d'en prendre cet hiver. De toute façon les travailleurs sont interchangeables et ce n'est pas le commerce qui doit s'adapter. Dans les conditions actuelles de chaleur accablante, passé dix heures l'avant-midi, le moindre petit effort devient pénible. Alors que dire d'un travail physique soutenu toute la journée, huit heures durant, souvent sans pauses dignes de ce nom. Et tout cela pour des salaires plus que ridicules...

Jean Désorcy
Horticulteur depuis trente ans

Le Grand Spectacle

La frontière entre l'information et le spectacle est de plus en plus virtuelle. Les deux chapeaux que portera Isabelle Maréchal à l'automne — faire-valoir de *Loft Story* et démagogue de service au *Grand Journal* — témoignent du dangereux virage que prennent certains médias québécois dans le secteur de l'information. L'information-spectacle est un piège qu'il faut dénoncer pour éviter un nivellement par le bas. Il est bien dommage que l'expérience journalistique non négligeable de Mme Maréchal soit minée par l'animation d'une téléréalité futile. La tangente navrante que prend TQS avec ses « informations commentées » risque d'entraîner une confusion des genres et une diminution des sources d'information crédibles dans un monde de convergence.

Carole Aoun
Étudiante en journalisme

FORUM

Un bon début, sans plus

L'épineuse question de la pauvreté dans le tiers-monde a enfin frappé une corde sensible

JOSEPH STIGLITZ



L'auteur est prix Nobel d'économie. Il enseigne à l'Université Columbia.

Avec le président Bush à la table, les « doreurs d'image » qui ont passé un vernis victorieux sur toutes ses actions n'avaient nul besoin de réduire leurs attentes concernant les résultats du sommet du G8 en Écosse. Tout accord serait considéré comme une réalisation majeure. Le passage par profits et pertes de la dette multilatérale des pays les plus pauvres du monde, sous la direction de la Grande-Bretagne, est néanmoins tout particulièrement bienvenu.

L'accord conclu par le G8 quant à l'allégement de la dette est un événement d'importance, mais nous ne devons pas nous laisser berner par l'apparente magnanimité du geste : une grande partie de la dette n'aurait pas été remboursée de toute façon. L'allégement de la dette (englobant davantage de pays et davantage de dette, y compris la dette bilatérale) doit être intensifié. Mais il doit être considéré comme un début seulement. Comme la Grande-Bretagne elle-même l'a souligné, les pays en voie de développement ont besoin de plus d'assistance et d'un régime de commerce international plus équitable.

Il n'est donc sans doute pas surprenant que le FMI ait tenté de refroidir l'enthousiasme international pour sa générosité. De nouvelles études, avertit-il, suggèrent que l'aide ne débouche généralement pas sur une croissance plus rapide. Cette déclaration a été accueillie avec soulagement par l'administration Bush, qui prétend avoir donné autant que le permettaient ses « processus budgétaires ». Le pays le plus riche du monde, qui a gaiement accordé à ses citoyens les plus riches plusieurs réductions d'impôts avoisinant des centaines de milliards de dollars, déclare maintenant qu'il ne peut tout simplement pas se permettre de dépenser davantage pour l'aide.

Les pays en voie de développement ont besoin de plus d'assistance et d'un régime de commerce international plus équitable.

Même après les augmentations de l'assistance annuelle promises par Bush lors de la réunion de l'ONU à Monterrey, au Mexique, en 2002, les États-Unis donnent encore moins d'un quart de l'engagement qu'ils ont pris de 0,7 % du PNB. Maintenant, le FMI apporte l'assurance suivante : « Vous pouvez être avare, vous pouvez ne pas tenir vos engagements, mais l'argent n'aurait probablement pas fait une grande différence de toute façon ».

Bien évidemment, l'argent de l'aide étrangère n'est pas en totalité dépensé judicieusement. Mais il en va de même pour l'argent dépensé, par exemple, dans le domaine de la défense nationale. Même si les Américains n'ont pas été escroqués par des fournisseurs du ministère de la Défense comme Halliburton, il est clair que l'argent dépensé en Irak n'a pas apporté la paix et la sécurité promises au Moyen-Orient. Mais personne ne soutient que les États-Unis devraient réduire les dépenses en matière de défense.

Il s'agit d'améliorer l'efficacité du gouvernement pour s'assurer que les sommes dépensées sont rentabilisées de façon optimale. En cela, de manière surprenante, des améliorations notables ont été apportées au cours des dernières années. La Banque mondiale, par exemple, a affecté une plus grande partie de son argent aux pays ayant par le passé dépensé judicieusement l'argent accordé. Elle a exploré de nouvelles manières de livrer l'aide, parfois par le truchement de gouvernements régionaux et locaux, là où l'aide se révèle le plus efficace.

De même, des soi-disant « fonds sociaux », grâce auxquels des communautés élaborent des projets et rivalisent pour obtenir des subventions, ont amélioré la participation et la « propriété » de projets de développement. Dans un village, un pont a été construit pour relier deux quartiers séparés pendant la saison des pluies. Un projet simple tel que celui-ci peut faire une énorme différence dans la vie d'une communauté.

L'accord conclu par le G8 quant à l'allégement de la dette est un événement d'importance, mais nous ne devons pas nous laisser berner par l'apparente magnanimité du geste.

À mon avis, il ne faut pas accorder beaucoup d'importance aux études statistiques du FMI sur l'impact de l'aide étrangère sur la croissance, en partie parce que les résultats ne semblent pas très fiables. Différentes études, avec des ensembles de données légèrement différents, des pays différents, des techniques différentes et des années différentes, avancent des résultats sensiblement différents. Une série d'études antérieures, par exemple, a montré que l'aide fait une différence dans les pays dotés d'une bonne gouvernance et d'une politique macro-économique solide.

Tout aussi important, sur un plan historique, une grande partie de l'aide étrangère a été apportée non pour promouvoir le développement, mais pour acquérir l'amitié des pays bénéficiaires, tout particulièrement pendant la guerre froide. Lorsque l'Occident a apporté son aide financière à Mobutu, il savait que les fonds iraient sur des comptes bancaires suisses plutôt qu'au peuple du Zaïre (aujourd'hui le Congo). L'argent a rempli son rôle qui consistait non à promouvoir le développement, mais à maintenir le Zaïre du côté de l'Occident.

Bien évidemment, la corruption sans bornes de Mobutu nous incite à réfléchir sur l'aide étrangère, à savoir sur la manière dont l'argent est dépensé et sur la personne chargée de « délivrer » l'assistance. Certains gouvernements se sont montrés bien plus avisés que d'autres pour utiliser les fonds apportés de manière judicieuse. Dans les pays où les gouvernements sont inefficaces, il existe souvent d'autres moyens d'apporter une assistance, notamment par le biais des ONG.

Le soutien mondial pour « faire entrer la pauvreté dans l'histoire » montre que le problème posé par la pauvreté du tiers-monde a enfin frappé une corde sensible. L'allégement de la dette constitue un bon début. Mais pas davantage.

Copyright : Project Syndicate, 2005.

Pour un mont Orford sans condos

Nos parcs sont-ils simplement des terres en friche attendant le projet d'un promoteur convaincant?

Le texte qui suit est cosigné par JOHN O'DRISCOLL, président de la Société pour la nature et les parcs du Canada (section Montréal); JEAN-ÉRIC TURCOTTE, directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature; GAÉTANE BOISSEAU, responsable de la conservation WWF-Canada, bureau du Québec; JOHANNE ROBERGE, présidente du Sierra Club du Canada-Québec; PIERRE GAUDREAULT, directeur général d'Aventure Écotourisme Québec; CATHERINE GUILLEMETTE, coordonnatrice dossiers Forêt et Aires protégées au Réseau québécois des groupes écologistes.



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

Le parc du Mont-Orford est unique parmi les parcs québécois en ce qu'il doit son existence à la générosité des individus qui ont fait don de leurs terres ou de leur argent afin que le gouvernement assure la protection du site à l'état naturel.

Monsieur le premier ministre,

Votre gouvernement s'apprête à rendre une décision sur la cession de terrains au parc du Mont-Orford dans le but de permettre au promoteur qui opère le centre de ski alpin et le parcours de golf de faire du développement immobilier au pied et à flanc de montagne. Inutile de vous rappeler que cette décision est lourde de signification tant pour l'avenir de ce parc que pour la crédibilité de l'ensemble du réseau des aires protégées au Québec.

En tant que député de la région, vous connaissez le débat animé que le projet suscite. Le propriétaire de la station de ski crie à la non rentabilité et entretient le doute sur l'avenir de la station. De l'autre côté, le Regroupement Orford pour un parc sans condos, formé de plusieurs groupes locaux, s'oppose fortement au projet, notamment à cause des impacts environnementaux appréhendés dans le parc et sur le territoire avoisinant. Vos ministres responsables des parcs, M. Corbeil puis M. Mulcair, ont tenté en vain de réconcilier ces positions.

Parcs nationaux

En tant que premier ministre du Québec vous devez également savoir que l'intégrité du parc du Mont-Orford est un enjeu qui dépasse largement les limites de ce seul parc et de cette seule région. Il s'agit d'une remise en question de la mission première, voire la raison d'être, des parcs nationaux québécois, soit la « protection permanente » des sites naturels. Nos parcs sont-ils des havres protégés où les écosystèmes évoluent naturellement pour le bénéfice des générations actuelles et futures ? Ou bien sont-ils simplement des terres en friche attendant le projet d'un promoteur convaincant ? La réponse à cette question est déterminante pour la crédibilité des démarches actuelles et futures visant la conservation de la biodiversité.

En 1992, alors que vous étiez ministre fédéral de l'Environnement, vous avez mené la délégation canadienne au Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro. Le Canada s'y est distingué en devenant le premier pays industrialisé à signer la Convention sur la diversité biologique. Selon cette convention, « la conservation de la diversité biologique exige essentiellement la conservation *in situ* des écosystèmes et des habitats naturels ainsi que le maintien et la reconstitution de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel ». Convaincu du bien fondé de la convention, vous n'avez pas tardé à passer à l'action en organisant une importante conférence fédérale-provinciale où tous les gouvernements du pays, y compris celui du Québec, ont endossé un engagement formel de compléter leurs réseaux d'aires protégées pour l'an 2000.

Bien que des progrès considérables aient déjà été réalisés vers l'atteinte de cet objectif ailleurs au pays, le Québec connaît toujours un important retard en matière d'aires protégées. Plusieurs initiatives importantes sont actuellement en cours pour remédier à cette situation gênante. Toutefois, les « réserves naturelles », les « réserves de biodiversité », les « réserves aquatiques » ainsi que toutes les autres aires identifiées dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées risquent d'être compromises par un dangereux précédent au parc du Mont-Orford.

Un parc unique

Le parc du Mont-Orford est unique parmi les parcs québécois en ce qu'il doit son existence à la générosité des individus qui ont fait don de leurs terres ou de leur argent afin que le gouvernement assure la protection du site à l'état naturel. La Loi sur l'établissement du parc national du Mont-Orford de 1938 garantissait que les terrains faisant partie du parc ne pouvaient ni être cédés, ni affectés à la colonisation. La vente de ces terrains aujourd'hui à des fins de développement immobilier trahit la confiance de ceux qui nous ont légué ce parc et envoie un message douteux aux futurs donateurs en faveur de la conservation. Déjà, lors des dernières audiences publiques sur le projet, un donateur de terrain en périphérie du parc réclamait son terrain si une transaction avait lieu.

Si le gouvernement se montre réceptif à la transaction dans le parc du Mont-Orford, il est raisonnable de penser que d'autres terres du parc ou situées dans d'autres parcs soient négociables. Ayant accepté de troquer dans le passé, le gouvernement s'engage sur une pente glissante où il sera difficile d'assurer la « protection permanente » des sites naturels. Ici, le terme « permanent » devrait signifier à perpétuité plutôt qu'« en attendant le prochain projet rentable ».

Le plus « vert »

Votre travail comme ministre fédéral de l'Environnement a été tellement remarquable qu'un groupe national d'écologistes chevronnés l'a récemment cité lorsqu'ils ont désigné Brian Mulroney comme le premier ministre le plus « vert » de l'histoire du Canada. L'héritage de ce travail se manifeste de plus en plus ailleurs au pays ; il ne faut pas qu'il soit saboté ici au Québec par un manque de vision de votre part dans le dossier d'Orford.

DODGE CHRYSLER Jeep MD

Profitez des mêmes prix que nos employés.

AVEC NOTRE PROGRAMME

PRIX EMPLOYÉ **PLUS**

ET JUSQU'À **5 500$** EN REMISE DU CONCESSIONNAIRE.

Sur les modèles sélectionnés. OU choisissez le programme Prix Employé Plus avec des taux d'intérêt exceptionnels à l'achat sur certains autres modèles*.

C'est comme si vous faisiez partie de la famille.



DODGE CARAVAN

Programme Prix Employé Plus ET remise du concessionnaire.

DODGE RAM

Programme Prix Employé Plus ET remise du concessionnaire.

JEEP GRAND CHEROKEE

Programme Prix Employé Plus ET taux d'intérêts exceptionnels à l'achat ou à la location.

CETTE OFFRE EXCLUSIVE SE TERMINE LE 2 AOÛT.

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep MD • Dodge participant ou daimlerchrysler.ca

3331063A

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

* Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre (60 $), frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Véhicules à titre indicatif seulement. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Les consommateurs doivent prendre possession de leur véhicule au plus tard le 2 août 2005. Le programme Prix Employé Plus s'applique à tous les véhicules 2005, à l'exception des SRT 8 et Sprinter. Les remises du concessionnaire sont comme suit : 1 500 $ sur tous les modèles Ram sauf les modèles diesels, 5 500 $ sur les modèles 28G et 28C de Caravan et Grand Caravan. Les remises du concessionnaire ne sont pas applicables au Jeep Grand Cherokee. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep MD • Dodge du Québec

CHRYSLER
Jeep MD
DODGE
CINQ ÉTOILES